

Saint-Amour-Bellevue

Bulletin Municipal • 2016

Joyeux Anniversaire !

Au Cru Saint Amour



70 ans et toutes ses bouteilles !

Sommaire

Mot de M ^{me} le Maire	page 3
Que s'est-il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2016 ?	page 4
Etat civil	page 5
Conseil Municipal	page 6
Organigramme mairie Saint-Amour	page 7
Budget	page 7
Bilan des travaux des commissions.....	pages 8 et 9
Formalités administratives.....	page 10
Renseignements utiles	page 11
Ecole.....	page 12
Les Gloutons	page 13
Sou des écoles.....	page 14
Conseil Municipal Junior	page 15
La régie de tourisme	page 16
Tablette numérique.....	page 16
Agenda des manifestations.....	page 17
Plan de Saint-Amour-Bellevue	pages 18-19
Rappel des numéros utiles.....	page 20
Communauté de communes.....	pages 21 à 23
Pays Sud Bourgogne	page 24
SIVOM	page 25
Syndicat Viticole	page 25
Comité St-Vincent	page 26
Tableau associations	page 26
Amicale des Anciens Combattants	page 27
Gym intérieure	page 27
Caveau de Saint-Amour	page 27
Club Bel Horizon	page 28
Culture Loisirs et Sport	page 29
La Capoeira	page 29
Comité de jumelage	page 30
Amicale des chasseurs de Saint-Amour.....	page 30
Comité Saint Valentin	page 31
Informations paroissiales.....	page 31
Association d'entraide de Chaintré-St-Amour.....	page 32
ADMR	page 32
Comité des fêtes	page 32
SSIAD	page 33
MOVE toi ! pour la M.O.V	page 33



Mot de M^{me} le Maire

Chers Concitoyens, chers Amis,

A travers ce bulletin municipal revisité, nous vous invitons à prendre connaissance de tout ce qui a fait la vie de notre village au cours de cette année 2016.

Notre page de couverture nous rappelle que notre cru « Saint Amour » a fêté ses 70 ans. Cet excellent « Saint Amour », proue des crus du Beaujolais, reste le vin des amoureux et les vigneron ont à cœur par leur travail et leurs relations commerciales, de le maintenir à cette place d'excellence.

A mi-mandat il me semble important de faire le point des promesses engagées et leurs réalisations, sans oublier le travail encore à accomplir.

Avec l'adhésion du Conseil Municipal, nous nous sommes attachés dans « l'intérêt général » à travailler pour le développement de la commune, en restant à votre écoute.

Parmi les grands travaux réalisés en 2016 on peut citer : la rénovation de la salle des fêtes, de l'école maternelle, d'un logement communal, la mise en place des noms et numérotation des rues, l'entretien des voiries et un suivi général des bâtiments communaux.

Ces chantiers ont pu être réalisés grâce à l'aide des membres des commissions en étroite collaboration avec les employés communaux et le SIVOM.

Les Projets pour 2017 sont notamment : la mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes et de la petite école, la mise en accessibilité de la poste, la poursuite de l'étude d'un nouveau programme d'assainissement, l'entretien des voiries et la gestion du stationnement dans la commune, la finalisation du PLU etc....

Dans ce bulletin, les enseignantes et les différentes associations vous font part de leur engagement, de leurs projets et de leurs vœux. Merci pour leur implication dans la vie de notre village.

Vous pourrez aussi découvrir en détail le travail des commissions, ainsi que tous les renseignements pratiques qui pourraient vous être utiles. Des annonceurs ont contribué à financer le coût de la publication de ce bulletin.

Il peut également être consulté sur notre site internet : www.saint-amour-bellevue.fr

Bienvenue à tous les nouveaux habitants de Saint-Amour-Bellevue, je me réjouis de les rencontrer prochainement.

Je terminerai par un remerciement à tous les membres du Conseil Municipal et les employés communaux pour la qualité du travail effectué et leur conscience professionnelle.

Premier rendez-vous le 13 janvier 2017, pour la cérémonie des Vœux à la Salle des Fêtes.

Chers Sanctamoriennes, chers Sanctamoriens, notre solidarité est notre force, faisons en sorte que notre village reste un lieu où il fait bon vivre en prenant soin de notre environnement proche. Que nos enfants grandissent dans un esprit de tolérance et de respect mutuel avec un regard bienveillant sur le monde et la nature.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »
(Proverbe Amériquien)

Mes meilleurs vœux de Santé et d'Amour pour l'année 2017.

Josiane CASBOLT
Maire de Saint Amour Bellevue.



Que s'est il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2016 ?

JANVIER

- 7 Présentation du film "Saint Amour" à la presse (déplacement à Paris de M^{me} le Maire et du Président du Cru, accompagnés de viticulteurs de la commune)
- 15 Vœux de M^{me} le Maire, une bonne assemblée était présente
- 17 Pièce de théâtre organisée par le C.L.S. "des polichinelles dans l'terroir" nombre de spectateurs en hausse
- 18 Début des travaux de rénovation de la salle des fêtes (Commission bâtiments)
- 22 Inauguration des locaux rénovés de la Poste en présence du Conseil Municipal et des responsables locaux de La Poste (commission bâtiments et Directeur régional de La Poste)
- 22 Comité Saint-Vincent Sélection des meilleurs vins de Saint-Amour
Trophée Louis Dailly : 1^{er} prix : J-F Trichard pour le Saint Amour 2015
Trophée Saint Valentin : 1^{er} prix : Domaine des Ducs pour le Saint Amour 2014
Trophée Beaujolais Blanc : 1^{er} prix : Domaine des Ducs



FÉVRIER

- 4 Déplacement à Paris de Mme le Maire et du Président du Cru au Cercle du Cinéma pour la promotion du Cru de Saint Amour à l'occasion de la sortie du film
- 11 Nom des rues : 1^{ère} plaque posée Route de la Saint Valentin
- 12 Préparation de la Saint Valentin : décoration de la Mairie, de l'Eglise et de la Salle des fêtes par les bénévoles du Comité Saint Valentin
- 13 Confirmation de mariage pour 9 couples suivie d'un dîner aux chandelles très réussi 1^{er} évènement dans la salle des fêtes rénovée
- 14 Projection privée du film Saint Amour au Cinéma Marivaux suivi du verre de l'amitié offert par le Cru Saint Amour, plus de trois cents sanctamoriens se sont déplacés et ont fait salle comble
- 16 Caveau de Saint Amour-Bellevue l'Earl Poitevin a été sélectionnée pour représenter le Cru Saint Amour au Caveau
- 24 Concours de Belote Coinchée avec 48 doublettes au Club Bel Horizon

MARS

- 2 Sortie officielle du film
- 4 Goûter de Carnaval des enfants. Interview de M^{me} Maire et d'une Conseillère Municipale par la chaîne TV FR3
- 6 Assemblée Générale du Bureau du caveau de Saint Amour-Bellevue
- 10 Passage du 74^{ème} Paris-Nice en vélo
- 12 Repas des Aînés offert par la Commune pour les plus de 63 ans, M^{me} Julienne Révillon doyenne du village (93 ans) a été mise à l'honneur par le Conseil Municipal
- 13 Vente de boudin par l'Amicale des Chasseurs (plus de 200 mètres vendus)
- 19 16 h Cérémonie de la FNACA
- 24 Assemblée Générale du Club C.L.S. (culture, loisirs, sports)

AVRIL

- 2 Vente de brioches par Les Gloutons
- 3 Repas des chasseurs

MAI

- 8 Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale Cérémonie co-animée par le CMJ en présence de M^{me} le Maire, du CM et de nombreux villageois
- 9-11 Voyage de 4 jours du Club Bel Horizon, en Italie, au Lac Majeur avec une excursion aux îles Borromées
- 14 Nettoyage du grenier au dessus de la Mairie
Voyage d'une semaine en Ecosse organisé par le Club Bel Horizon
- 14 Rénovation de la buvette de l'espace loisirs
- 22 Passage du Rallye des vignes en fleurs

JUIN

- 2 Pétanque des Gloutons
- 7 Passage du 68^{ème} Critérium du Dauphiné
- 15 Pétanque du Club Bel Horizon
- 26 Vide greniers du C.L.S., avec un nombre croissant d'exposants (75) et de visiteurs
Visite du CMJ au Conseil Départemental de Saône et Loire
- 28 Randonnée du Club Bel Horizon avec partie de boules et grenouilles

JUILLET

- 2 Passage de la transmaconnaise
- 5 Buffet champêtre avec le Conseil Municipal, le personnel communal et les enseignantes
- 6 Repas d'été du Club Bel Horizon
- 18 Couple de paons amoureux devant la Mairie
- 20 Passage du Charnay cyclo
- 23 Fête des familles et soirée disco suivi d'un feu d'artifices

AOÛT

- 13 Pétanque de l'Amicale des Chasseurs
- 17 Balade avec le Club Bel Horizon sur le sentier Saint Victoire

SEPTEMBRE

- 27 " Journée de la forme" Parcours de santé avec le Club Bel Horizon et les Clubs des alentours

OCTOBRE

- 11 Excursion du Club Bel Horizon dans le Bugey
- 20 Visite du CMJ à la caserne des pompiers de Mâcon

NOVEMBRE

- 5-6 Marché de Noël
- 11 Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- 20 Concert "La Môme" organisé par le C.L.S.
- 27 Loto des Gloutons

DÉCEMBRE

- 3 Téléthon au terrain de sports
- 11 Loto du Club Bel Horizon
- 14 Repas de Noël du Club Bel Horizon



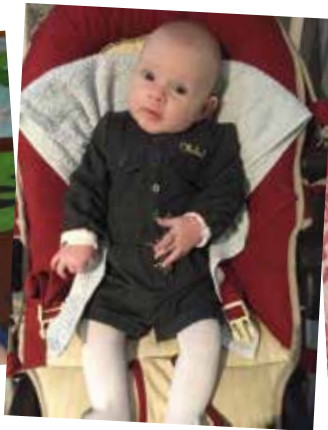
Etat Civil 2016

Naissances

- BERROD Paulné le 11 Février 2016..... Le Pavillon
- TERRET Mattéoné le 08 Avril 2016 Les Prés Saint Pierre
- LAISSU Anatole, Louisné le 07 Mai 2016 La Piat
- COGNARD Simonné le 16 Juin 2016 En Paradis
- LAIOUAR Adanné le 8 Juillet 2016..... Les Prés Saint Pierre
- SPAY Déborahnée le 3 Août 2016 En Paradis
- POULAIN Alyssa.....née le 14 Août 2016 La Piat
- PESSON Hugo, Amaury, Thibautné 17 Août 2016..... Les Prés Saint Pierre



BERROD Paul



SPAY Déborah



POULAIN Alyssa



TERRET Mattéo



PESSON Hugo, Amaury,
Thibaut



COGNARD Simon

Mariages

- VASTY Laurent, Do-Yun et REYMOND Sophie Caroline le 09 Juillet 2016 à St-Amour-Bellevue
PACHECO Edson et LASSARAT Elise 03 Septembre 2016 à St-Amour-Bellevue

Décès

- DHEE Lydia Irma Renée (épouse BERTHIER Jean-Jacques)..... le 01 Mars 2016
- SAILLANT Francis, Maire de Saint Amour-Bellevue de 1977 à 1983..... le 28 Mai 2016
- PESCARMONA Annie (épouse FONTAINE Denis)..... le 23 Juin 2016
- ROY Suzanne (veuve JANIN André)..... le 10 Août 2016
- TSCHERTER Louis..... le 2 Décembre 2016
- DESMARIS Alice (épouse PICARD Serge)..... le 6 Décembre 2016



Conseil Municipal



CONSEIL MUNICIPAL
Autour de M^{me} le Maire Josiane CASBOLT
De gauche à droite

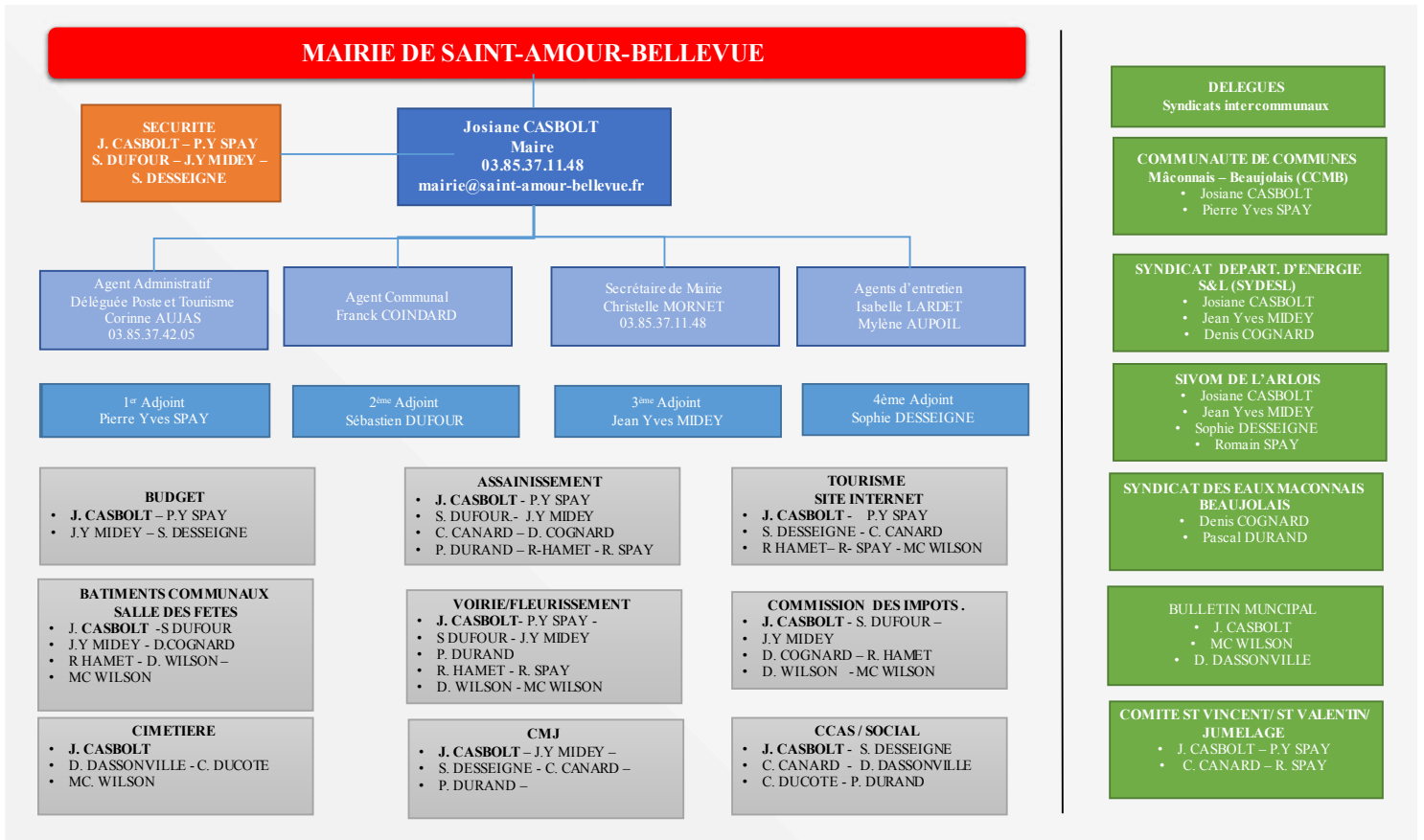
Jean-Yves MIDEY, Sophie DESSEIGNE, Corinne DUCOTE, Sébastien DUFOUR, Romain SPAY,
Denise DASSONVILLE, Denis COGNARD, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Marie-Claude WILSON,
Pierre-Yves SPAY, Pascal DURAND, Douglas WILSON



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
A gauche de M^{me} le Maire Josiane CASBOLT,
Laura, Coline, Méline, Charley, Carla, Luan.



Organigramme Mairie Saint-Amour

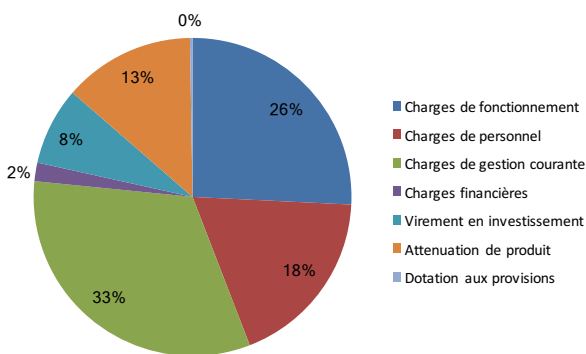


Finances / budget

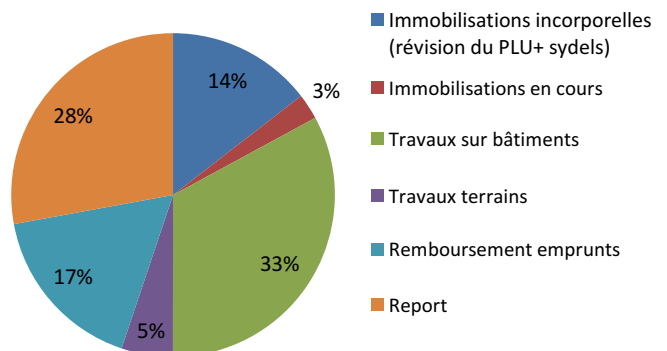
Commission des Finances

Présentation du budget de la commune

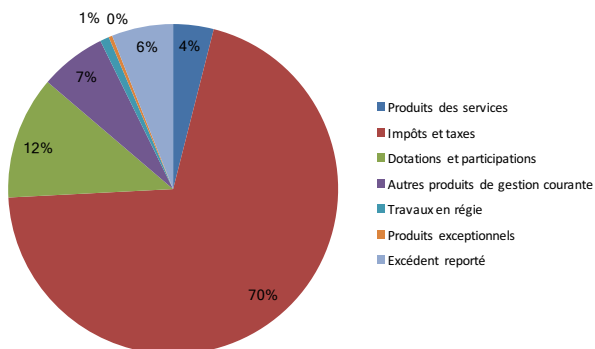
Dépenses de fonctionnement



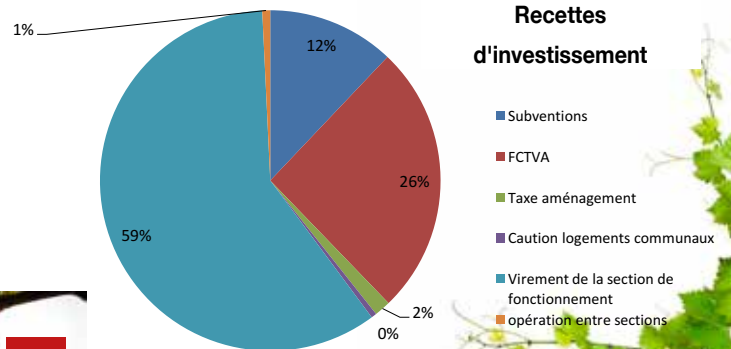
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Bilan des travaux des commissions

Commission bâtiments :

Bâtiments communaux :

Rénovation de la salle des fêtes.

Rénovation de la petite école.

Bitumage de la cour de l'école, changement de la barrière suite à sa destruction par la mini tornade.

Mise en accessibilité de l'église.

Rénovation de l'appartement communal au-dessus de la petite école.

Rénovation du hall d'entrée de la salle des fêtes.

Commission cimetière :

Le règlement intérieur du cimetière est achevé, il est consultable en Mairie ou à l'entrée du cimetière. Le renouvellement des concessions est désormais à jour.

Rappel du tarif des concessions à compter du 1^{er} décembre 2014 :

Concession

15 ans 150 € les 2m²

30 ans..... 250 € les 2m²

Columbarium

15 ans..... 800€ 4 urnes

30 ans..... 1500€ 4 urnes

Jardin du Souvenir (dispersion des cendres) forfait 50€.

La gravure sur la pierre du Souvenir à la charge des familles.

Frais de réservation pour emplacement vide (piquet + plaque 25€).

Une procédure d'inventaire des tombes est en cours.

Commission assainissement : Le schéma directeur d'assainissement réalisé avec la commune de Chânes est en cours, afin d'entreprendre un audit du réseau existant. Le projet d'agrandissement du réseau sera étudié à la suite.

Commission PLU regroupant l'ensemble du conseil municipal.

La détermination du plan de zonage a été validée suite à la visite de l'INAO. La rédaction du règlement a été réalisée par le cabinet d'études TOPOS. Le dossier envoyé à la DREAL est en attente d'agrément avant la mi janvier.

Commission Voirie :

• Travaux effectués

- Parking la Ville, Chemin des Pins, route de Sathonat,
- Terrassement emplacement P.A.V. Sathonat et construction murette,
- Pose de tuyaux et de caniveaux dérivation eau pluviale La Pierre,
- Changement de tuyaux carrefour route du Chapitre / route des Préaux.
- Réfection des chemins communaux suite aux orages à plusieurs reprises.
- Les nids de poules ont été comblés.
- Curage des fossés.

- Débouchage des tuyaux d'évacuation des eaux du château d'eau, à proximité des tennis.

- Etude de bassin versant ouest, en dessous du cimetière.

Commission des rues : Tous les panneaux de rues ont été posés courant septembre.

Les numéros des maisons vont être remis à chaque propriétaire sur convocation de la Mairie au courant du mois de janvier.



Commission de l'environnement et du fleurissement :

Le rythme de deux fleurissements par an a été retenu (au printemps et à l'automne) ce qui agrémente l'image de notre commune avec un budget raisonnable.

L'employé communal assure avec soin la plantation et l'entretien des fleurs, MAIS il n'est pas interdit à tout un chacun d'enlever, ici et là, une mauvaise herbe au cours d'une promenade !



Commission Tourisme

Brochure :

Elaboration d'une brochure destinée aux touristes avec un plan de la commune comprenant l'index des rues, les services utiles, la restauration, l'hébergement, les commerces et les viticulteurs.

Site internet :

Il est alimenté régulièrement par les responsables de la commission "site internet". Le nombre de consultations par les internautes est en hausse : 11 000 visites sur l'année dont 20 % de visiteurs étrangers.

Résultats de la consultation publique

A l'occasion du projet de modification des plages horaires de l'éclairage public.

Une demande d'avis d'éclairage public a été déposée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune le 20 septembre dernier afin de recueillir votre avis et vos suggestions.



Bilan des travaux des commissions

Sachant que le village compte 558 habitants et 275 boîtes aux lettres....

Nombre de réponses positives : 50

Nombre de réponses négatives : 8

Le Conseil Municipal a pu délibérer en faveur d'une coupure de l'éclairage public afin de réduire les dépenses de la Commune.

Commission CCAS

(Centre Communal de l'Action Sociale)

Deux conseillères municipales accompagnées de Mme le Maire et d'une représentante du Conseil Municipal des Jeunes ont rendu visite à nos anciens du village dans les maisons de retraite de La Chapelle de Guinchay et de Romanèche Thorins. A l'occasion des fêtes, un cadeau leur a été remis de la part de la Mairie et au nom des villageois.

Vie communale et discipline

Rappel des règles de vie communale.

Commençons par une bonne nouvelle ! Certains ont enfin respecté les consignes et ont peint les murs de leur maison ! Félicitations !

En revanche le civisme est toujours absent aux Points d'Apports Volontaires.

Trop de déchets non conformes aux containers sont abandonnés sur les lieux de tris sélectifs et même à d'autres endroits de la commune.

Il faut bien comprendre que le temps passé pour ce nettoyage par l'employé communal sans compter le coût que cela engendre est du temps qu'il ne peut pas consacrer à effectuer d'autres tâches utiles.

Pour les gros déchets verts et encombrants tel que cartons, appareils ménagers, l'accès à la déchetterie est gratuit avec un badge à demander à la Mairie.

Animaux de compagnie :

Les propriétaires d'animaux de compagnie doivent prendre conscience que laisser les chats sortir en étant non stérilisés provoque chaque année plusieurs portées de chatons qui grossissent le nombre de chats errants. En clair, un couple de chats peut donner en 5 ans 15 552 descendants.

Pour plus de renseignements :
L'Amicale Féline du Val Lamartinien
19 rue Poitevin, 71000 MACON
et le site internet www.30millionsdamis.fr

Mme le Maire rappelle que la loi du 6 Janvier 1999 impose l'identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois.

En ce qui concerne les chiens attention ! quelques rappels !

- Pas de chien en divagation, ni de maltraitance
- Pas de nuisance sonore
- Pas de chiens dangereux de 2^e catégorie non tenus en laisse, ni muselés (doivent être déclarés en mairie)

Voisins vigilants : Rappel pour tous !

Le panneau indiquant le dispositif en vigueur est situé à l'entrée du village, cet « œil » représente l'engagement de la commune à la démarche de participation citoyenne appelé aussi « Voisins vigilants »

Chaque quartier de Saint Amour-Bellevue à son « référent » :

- La Ville avec M. Robert Janin,
- Les Chamonards avec M. Jean-Yves Midey,
- Le Bourg avec M^{me} Marie-Claude Wilson
- Le Plâtre-Durand avec M. Laurent Vasty
- Sathonat avec M. Pierre-Yves Spay

Les référents participent chaque année à une réunion avec la Gendarmerie pour faire le point.

Si vous constatez dans votre environnement proche quelque chose d'anormal, il ne faut pas hésiter à le signaler à l'un de ces référents. Il prévient ensuite la Gendarmerie. Il faut néanmoins garder le réflexe de composer le 17 lorsque l'on constate un délit. Le dispositif « Voisins vigilants » permet de communiquer à la Gendarmerie des éléments d'information qui peuvent être utiles à leurs enquêtes mais il ne s'agit en aucun cas d'un instrument de délation.

Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire : SYDESL

Les travaux d'entretien du réseau électrique se poursuivent sur la commune avec le changement des lampes vétustes et consommatrices. Le Conseil Municipal a voté la coupure de nuit dans les quartiers de 23h à 5h du matin hors zones à risque.

Communauté de Communes :

Depuis novembre 1993 : 13 communes sont adhérentes de la CCMB avec au total 13 600 habitants : Chaintré, Chânes, La Chapelle de Guinchay, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Pruzilly, Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Bellevue, Saint-Symphorien-d'Annelles, Saint-Vérand, Vinzelles et Varennes-Les-Mâcon.

Fusion des intercommunalités, suite à la Loi NOTRe de 2012.

Les Conseils Communautaires de la CCMB et de la CAMVAL se sont prononcés en faveur du nom suivant : « Mâconnais-Beaujolais-Agglomération » (M.B.A.) à compter de janvier 2017.



Formalités administratives

EXTRAIT OU COPIE D'ÉTAT CIVIL

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter sa pièce d'identité.

S'il ne s'agit pas de votre acte de naissance, vous devez prouver votre lien avec la personne concernée par l'acte lorsque ces informations n'y figurent pas (livret de famille ou autre acte d'état civil).

Par exemple, si vous demandez l'acte de naissance de votre enfant, votre nom est indiqué sur cet acte. Il suffit donc de présenter votre pièce d'identité.

Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UNE PERSONNE MAJEURE

ATTENTION :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées aux personnes MAJEURES ont une durée de validité de 15 ans. Quant aux cartes délivrées à des personnes majeures avant cette date, leur durée de validité sera automatiquement prolongée de 5 ans sous réserve d'être encore en cours de validité le 1^{er} janvier 2014 ; cette prorogation ne nécessite aucune démarche de la part du titulaire.

Exemples : une CNI délivrée le 28 novembre 2006 et donc initialement valable jusqu'au 27 novembre 2016 sera finalement valable jusqu'au 27 novembre 2021. En revanche, une CNI dont la date limite de validité était le 25 décembre 2013 ne bénéficie pas de la prorogation.

Les personnes mineures continueront quant à elle de se voir délivrer des CNI d'une durée de 10 ans. Les personnes qui ont eu une CNI avant le 1^{er} janvier 2014 ne bénéficieront pas de la prorogation, même si leur CNI était en cours de validité à cette date et même si elles sont devenues majeures entre-temps.

Dans tous les cas vous devez fournir :

- Deux photos identiques, récentes, de face, tête nue, de format 3.5 x 4.5 cm sur fond blanc.
- Justificatif de domicile à votre nom. Si vous êtes hébergé fournir le justificatif de domicile de l'hébergeant, la copie de sa pièce d'identité, l'attestation d'hébergement établie par l'hébergeant.
- Pour l'adjonction du nom d'épouse fournir le livret de famille.
- Connaître les noms, prénoms date et lieu de naissance des parents.

FOURNIR EN PLUS SELON LE CAS :

1/ PREMIERE DEMANDE

- Passeport électronique ou biométrique en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans.
- Ou autre passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans.
- Ou acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois.
- Ou acte de mariage avec filiation de moins de 3 mois.
- Dans les deux derniers cas, justificatif de la nationalité française s'il y a lieu.

2/ RENOUELEMENT

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, inutile de vous déplacer dans votre mairie. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur ce document ne sera pas modifiée. Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles restent valables 10 ans lors de leur délivrance.

- Précédente carte d'identité sécurisée.
- En plus si la Carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans,
- passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans,
- sinon fournir les pièces comme pour une première demande.

3/ REMPLACEMENT POUR PERTE OU VOL

- Déclaration de perte ou de vol.
- Timbre fiscal à 25 €.
- En plus si la Carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans,
- passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans,
- sinon fournir les pièces comme pour une première demande.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UNE PERSONNE MINEURE

Le mineur devra être présent et accompagné de son représentant légal.

Les documents à fournir sont les mêmes que pour les personnes majeures, il faudra y ajouter :

- La pièce d'identité du représentant légal.
- Pour les enfants de parents mariés, le livret de famille et le cas échéant le jugement de divorce fixant la résidence de l'enfant et statuant sur l'autorité parentale.
- En cas de résidence alternée la carte d'identité et le justificatif de domicile de l'autre parent.
- Pour les enfants de parents non mariés, un acte de naissance de moins de 3 mois.

DEMANDE DE PASSEPORTS BIOMETRIQUES :

Les demandes de passeports ne sont plus réceptionnées en mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui accueille une station d'enregistrement. Pour l'arrondissement de Mâcon, 5 communes sont équipées à savoir :

Charnay-lès-Mâcon - Cluny - Crêches-sur-Saône - Mâcon - Tournus
Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter l'une de ces 5 mairies.

RECENSEMENT MILITAIRE :

En vue de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), les jeunes (garçons et filles) sont tenus de se présenter en Mairie munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité pour se faire recenser dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Les inscriptions sont reçues en Mairie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

URBANISME :

Il existe trois permis : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir.

Par ailleurs, certains travaux et aménagements doivent simplement faire l'objet **d'une déclaration préalable**.

Enfin, des travaux et aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme. Ils doivent cependant respecter **les règles locales d'urbanisme**.

En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet, vous devez établir votre demande ou votre déclaration sur le formulaire correspondant.

En cas de doute sur la procédure à adopter, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme, de l'accessibilité et de l'habitat au 03.85.37.11.48.



Renseignements utiles

Mairie :

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoints :

Chaque vendredi de 9h à 11h

Location de la salle des fêtes

La salle est située Place de l'Eglise, elle a une capacité de 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle avec réfrigérateur mais sans vaisselle ni lave-vaisselle.

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES SAINT AMOUR BELLEVUE (délibération du 14 avril 2016 - 2016/022)



MANIFESTATIONS	LOCALES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	280 €
Location week-end	inclus	500 €	320 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	100 €
MANIFESTATIONS	EXTERIEURES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	380 €
Location week-end	inclus	500 €	440 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	140 €

Location de la salle des fêtes

La demande de réservation se fait auprès de la Mairie.

Etat des lieux et remise des clés auprès de Mr Jean-Yves MIDEY au 06.14.76.98.05.

Agence postale communale et office du tourisme :

283 Route des crus du Beaujolais - Lieu dit Plâtre Durand
Tél. : 03.85.37.42.05 - Fax : 03.85.37.11.65
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Collecte des ordures ménagères

Les Mardis et Vendredis. (Sortir les poubelles la veille au soir).

(Rappel : les petits cartons d'emballage et les bouteilles en verre ne sont pas des ordures ménagères, ils sont recyclables, veuillez les déposer dans les points d'apports volontaires qui sont situés :

Route du Moulin Berger et route des Billards.

Tous les administrés doivent respecter les règles de fonctionnement des P.A.V. TOUT ce qui ne rentre pas dans les P.A.V. ex : gros cartons, objets encombrants, appareils ménagers, branchages, DOIT être obligatoirement déposé à la déchetterie de Vinzelles.

Le non-respect de ces règles entrainera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

Déchetterie de Vinzelles : Tel 06 85 66 08 12

Heures d'ouvertures :

Lundi, Mercredi et vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 8h-12h30 et 13h30-17h

Rappel : Avec un tri sélectif régulier des déchets, la collecte des ordures deux fois par semaine peut sembler excessive. Plusieurs études approfondies ont mené à la conclusion que réduire la fréquence des collectes implique l'utilisation de plus gros camions qui ne peuvent pas emprunter les petites routes et endommagent les bas-côtés.

Assistante Sociale : Centre médico-social à Mâcon tél. 03 85 21 65 00/15 - Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable)

Centre des Finances Publiques (Perception la Chapelle de Guinchay) : tél. 03 85 36 79 88

A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône tél.fax. 03 85 36 52 07

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay tél. 03 85 36 72 03

Transport de personnes JP. Penet tél. 03 85 23 01 73 / 06 73 42 81 60

GRUPE SCOLAIRE

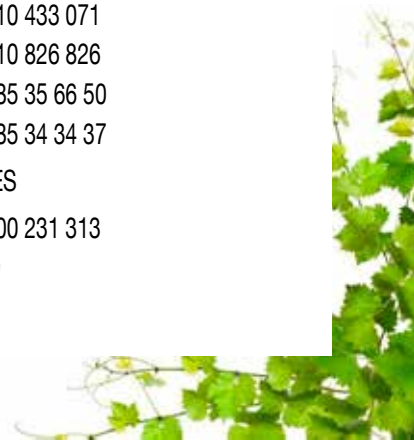
Ecole Maternelle03 85 37 45 21
Ecole Primaire.....03 85 37 45 20
Restaurant scolaire06 23 72 12 38
Garderie périscolaire :06 21 53 23 15

SANTE URGENCE

Centre anti-poison de Lyon04 72 11 69 11
Pompiers de Mâcon.....18
S.A.M.U.15
Gendarmerie.....17
Dépannage EDF0 810 333 071
Dépannage GDF.....0 810 433 071
Dépannage SDEI.....0 810 826 826
Ambulances Mâcon sud.....03 85 35 66 50
Ambulances Mâconnaises03 85 34 34 37

APPELS GRATUITS ET ANONYMES

Drogue info service.....0 800 231 313
Allo enfance maltraitée.....119



Ecole

Nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école dans les 2 classes de Saint Amour. Quelques chamboulements dans l'organisation pédagogique ont eu lieu suite à la fermeture d'une des 3 classes : La classe de Mme Redois accueille les TPS PS MS et la classe de Mme Dury les GS CP.

Cette année, les deux classes travaillent sur les métiers sous le thème « quand je serai grand, je serai... »

Les enfants ont pu découvrir le métier de vigneron en début d'année avec les vendanges chez Mr Giloux et la visite du cuvage de la Pirolette. Puis Mr Luthaud du SIVOM ainsi qu'un papa d'élève sont venus à l'école pour faire découvrir les métiers du chantier.

En 3^{ème} période, ce sera la poterie de Mathias Perrier qui nous accueillera pour découvrir le métier de potier. Une visite est prévue aussi à la caserne des pompiers ainsi que celle d'un apiculteur en période 4 et 5.

Les enfants de GS CP ont pu aussi découvrir à la rentrée de Toussaint une belle cour toute goudronnée, l'occasion d'investir dans des trottinettes grâce à la vente de chocolats et au Sou des écoles.

Cette année, le spectacle des enfants aura lieu le 8 avril.

Nous accueillerons en septembre prochain les enfants nés en 2014. Si votre enfant n'est pas sur les registres d'état civil, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Les Gloutons

Restaurants Scolaires du RPI Saint Amour - Saint Vérand - Pruzilly

Pour Les Gloutons, 2017 s'annonce particulière, car l'association va fêter ses 20 ans : 20 ans de repas servis aux enfants, 20 ans de service offert aux familles, 20 ans de cuisine pour nos cantinières, 20 ans de bénévolat pour les parents ! Et même après 20 ans, notre association est toujours dynamique !

Pour l'année 2015/2016, 9 722 repas ont été servis dans nos Restaurants Scolaires de Saint Amour, Saint Vérand et Pruzilly.

5 manifestations ont rythmé l'année et rapporté 8096,67 €, portant le résultat annuel de l'association à + 4105,91 €. Ces bons résultats a été permis notamment grâce à notre participation au week-end des créateurs avec notre « bistrot des artistes » qui a eu un franc succès.

Quelques changements au sein du Bureau cette année :

Elise Poulmar continue à assurer la présidence de l'association. Elle est entourée de Béatrice Duc Vice-Présidente, Céline Lacour Trésorière, Frédéric Laure et Natacha Schouff Vices-Trésoriers, Mélanie Petit Secrétaire, ainsi que Virginie Fournier, Elise Sapin, Cécile Morin et Séverine Robin, membres du bureau.

Gaëlle Roux, Corinne Mariller, Murielle Curial et Maëva Bayzelon ont quitté le bureau de l'association. Merci pour leur précieuse contribution durant ces années.

Nous remercions les mairies du RPI, les associations locales, les parents d'élèves, ainsi que tous les membres actifs pour leur aide, leurs prêts et leurs dons.

Nous adressons un remerciement particulier à Danièle Pardon, Gisèle Noly, Mme Maillet et Céline Adoir qui viennent régulièrement et bénévolement apporter leur aide précieuse à nos cantinières pendant leur service. Nous remercions enfin les particuliers pour les dons en espèce et en nature (légumes et fruits frais non cuisinés) et tous les gens participant d'une manière ou d'une autre à la réussite de nos manifestations.

Tous contribuent au maintien de nos trois restaurants scolaires avec Mylène, Claudine et Clairette, qui proposent aux enfants des repas de qualité, cuisinés sur place.

Les manifestations prévues pour 2017 :

- Une vente de Galettes des Rois : vendredi 6 et samedi 7 Janvier 2017
- Une vente de Brioches : vendredi 14 et samedi 15 Avril 2017
- Une pétanque à St Amour : samedi 27 mai 2017 (à confirmer)
- La Kermesse des écoles : samedi 10 Juin 2017 (en partenariat avec le Sou des écoles) (à confirmer)
- Célébration des 20 ANS de l'association LES GLOUTONS le 8 juillet 2017 !
- Un Loto dimanche 26 novembre 2017 à la salle des Fêtes de Pruzilly .

Les Gloutons vous souhaitent une excellente Année 2017.





Le Sou des écoles, l'association de parents d'élèves bénévoles qui a toujours pour objectif d'organiser des manifestations festives et conviviales afin de récolter des fonds pour les coopératives scolaires des enseignants. Ces dons servent à concrétiser leurs projets éducatifs et culturels.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les manifestations organisées par le SOU des écoles ont permis de reverser aux enseignants du RPI la somme totale de 3 880€ qui a servi au financement des actions suivantes :

Pour les Maternelles : l'achat de livres de bibliothèque sur les émotions, un appareil photo numérique, un lecteur CD, des sorties Cinéma, une sortie à la Ferme Pédagogique.

Pour les CP/CE1 : l'achat de livres sur les voyages autour du monde, une sortie Cinéma.

Pour les CM1/CM2 : des sorties au Cinéma, au Théâtre et au collège dans le cadre du projet Danse.

Pour tous, du CP au CM2, la location d'un planétarium avec animateur du Centre Eden afin d'avoir « la tête dans les étoiles ».

Cette nouvelle année scolaire 2016-2017, nous comptons 97 enfants scolarisés de la Maternelle jusqu'au CM2, répartis sur 4 classes sur les 3 communes du RPI. Les principaux projets pédagogiques et éducatifs qui seront en partie financés par le SOU des écoles cette année sont les suivants :

Maternelles et GS-CP de Saint Amour : travaux et sorties sur le thème des Métiers « Quand je serai grand, je serai... » ;

CE1/CE2 de Saint Vérand : projet Ecole & Cinéma ;

CM1-CM2 de Pruzilly : projets pluridisciplinaires sur le thème « Sur un fil... », sortie et visite des Grottes d'Azé, éventuelle visite d'un château...

Pour tous, sortie à la Cave à Musique.

Après la vente de **cartes de membres** adhérents et bienfaiteurs puis les traditionnelles **photos de classe**, voici notre calendrier des manifestations

Samedi 3 décembre 2016 : Livraison des Sapins de Noël.

• **Samedi 4 février 2017 matin** : Vente d'un plat cuisiné à emporter à Pruzilly

• **Samedi 8 avril 2017 matin** : Spectacle des écoles

• **Mercredi 24 mai 2017 soirée** : Apéro de Printemps au Château Pruzilly

• **Samedi 10 juin 2017** : Kermesse des écoles avec les Gloutons à Saint Amour

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre association et participent à nos actions !

Nous vous souhaitons une très belle année 2017 avec le SOUrire !

L'équipe du SOU des écoles

Le bureau : Présidente : Laure BOTTON / Secrétaire : Florence GUICHERET / Vice-secrétaire : Emilie CHAUMONT / Trésorière : Alexandra ROCHE / Vice-trésorière : Anne-Sophie DE BRISOULT

Les membres actives : Julia GONOD, Céline LACOUR, Sonia HOLLWARTH, Mireille RICHARD

Et tous les membres participatifs dont les coups de mains ponctuels sont très très appréciés ; dont les « nouveaux » sont les bienvenus : Amélie PIZZAGALI - Natacha SCHOUFT - Denis COGNARD - Alexandre et Lorraine GUICHON.



Pour cette troisième année, le Conseil Municipal Junior est composé de six Jeunes accompagnés de quelques élus.

Durant cette troisième année, nous avons de nouveau organisé le téléthon à St Amour le samedi 3 décembre toute la journée. Nous pouvons donc remettre un chèque de 1815 € à l'AFM téléthon (presque le double de l'an dernier) Nous tenons à remercier tous ceux qui sont venus ainsi que ceux qui nous ont aidés. Nous espérons voir plus de Sanctamoriens mais nous comptons sur vous lors de la prochaine édition en 2017.

Cette année nous avons pu faire quelques visites dont la caserne des pompiers de Mâcon, le conseil départemental ainsi que les archives où nous avons pu faire des recherches sur les habitants de St Amour morts pour la France. Nous sommes venus rendre hommage à nos aînés lors des commémorations.

Pour l'année à venir nous espérons pouvoir faire d'autres sorties, comme la visite d'une gendarmerie.

Nous aimerions voir l'arrivée de nouveaux jeunes pour assurer la relève de ce CMJ !

Tous les membres du CMJ, vous souhaitent une heureuse année 2017.

Laura, Charley, Coline, Méline, Luan, Carla





tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr

- Lundi 13h30/18h
- Mardi et jeudi 13h30/17h
- Mercredi 9h/12h
- Vendredi 9h/12h et 13h30/16h

La régie du tourisme assure un point d'accueil pour tous renseignements touristiques, met à disposition des guides, des informations sur les manifestations locales, les hébergements, les restaurants, les randonnées pédestres, l'artisanat, etc.

Le lien se fait aussi avec le site internet de la commune qui permet aux visiteurs de prévoir leur séjour. La régie du tourisme renseigne et organise les confirmations de mariage, ainsi que la manifestation de la Saint Valentin qui a lieu chaque année. Ces différents événements ont connu à nouveau un vif succès et contribuent au rayonnement du village.

Bonne et heureuse année 2017 à toutes et à tous.

Corinne Aujas



ACTEURS ÉCO

PAGE 6



CLIENT Ardoiz est une tablette tactile spécifiquement conçue pour les seniors. Avec cette offre, La Poste s'inscrit dans son ambition de faciliter l'accès aux outils numériques. Présentée lors des forums des collectivités, la tablette attire l'œil de nombreux élus qui pensent aux seniors de leur commune. Des démonstrations sont organisées, La Poste accompagne ses clients dans la prise en main de la tablette.

MICHEL VITURAT

Ardoiz, la nouvelle tablette numérique pour les seniors



Josiane Casbolt est sûre que la tablette Ardoiz peut intéresser les aînés de sa commune. (M. VIV)

Elle en est convaincue, c'est un outil intéressant pour les seniors ! C'est à l'occasion du salon des maires de septembre dernier

à Mâcon que Josiane Casbolt, maire de la commune de Saint-Amour au sud de Mâcon, a découvert Ardoiz, la tablette spécialement créée pour les

seniors et commercialisée par La Poste depuis le 10 octobre.

« Sur notre commune, témoigne-t-elle, nous avons beaucoup de seniors qui ont plus ou moins de difficultés avec l'informatique. J'ai donc souhaité qu'une démonstration soit faite au club des aînés qui compte environ 80 adhérents et qui se réunit tous les 15 jours. C'est un club qui fonctionne bien et où il y a beaucoup d'échanges ». La tablette Ardoiz offre la possibilité d'envoyer ou de recevoir des courriers électroniques, de partager des photos ou encore de se voir et se parler à distance. Elle permet de profiter de jeux gratuits mis à jour quotidiennement (jeux de cartes, mots fléchés, sudoku...) et de lire les actualités, la météo, les programmes TV. « Cette tablette semble en effet très bien conçue pour ce public,

poursuit Josiane Casbolt, car les aînés ont besoin de rester en contact avec leurs proches, de se distraire, de se tenir informés et de faire travailler leur mémoire. La dimension de l'écran et la prise en main semblent également bien adaptées ». La commune de Saint-Amour dépend du bureau de poste de Charmay-les-Mâcon où Bernadette Georget,

la responsable de l'espace commercial, prendra prochainement rendez-vous pour effectuer une démonstration. Une démonstration à laquelle Corinne Aujas, la dynamique gérante de l'agence postale communale de Saint-Amour qui a un excellent contact avec tous les habitants, pourrait s'associer. ■

ARDOIZ EN QUELQUES MOTS

La tablette Ardoiz est de conception française (Archos).

Les caractéristiques sont les suivantes :

- Écran grand format 10,1 pouces
- Connexion internet (Wifi ou 3G)
- Performante (processeur Quad Core, deux caméras, mémoire 16Go)
- Accès au Google Play Store
- Mise en service à domicile

L'offre de lancement est valable jusqu'au 31 décembre 2016 : le prix de vente de la tablette est de 219 euros TTC. L'abonnement aux services s'élève à 5,99 euros TTC par mois les 6 premiers mois pour une connexion Wifi, et à 15,99 euros TTC par mois pour les 6 premiers mois pour une connexion par carte SIM en 3G.



Agenda des manifestations 2017

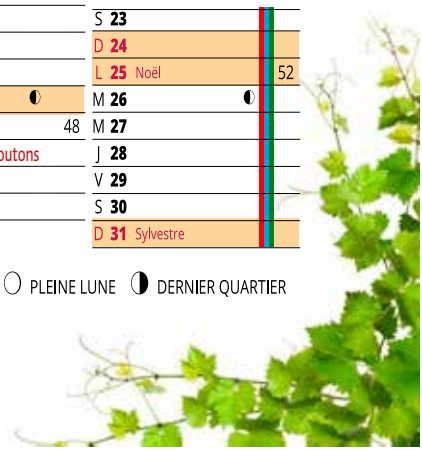
JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		
D 1	Jour de l'an	M 1		M 1		S 1	Vente de brioches banquet annuel des chasseurs	L 1	Fête du travail	18	J 1	☉
L 2		J 2		J 2		D 2		M 2			V 2	
M 3		V 3		V 3		L 3		M 3			S 3	
M 4		S 4	Vente plat cuisiné du Sou des Ecoles	S 4		M 4		J 4			D 4	Pentecôte
J 5		D 5		D 5		M 5		V 5			L 5	L. Pentecôte 23
V 6	Vente de galettes	L 6		L 6		J 6		S 6			M 6	
S 7	Vente de galettes	M 7		M 7		V 7		D 7			M 7	
D 8		M 8		M 8		S 8	spectacle des écoles	L 8	Victoire 1945	19	J 8	
L 9		J 9		J 9		D 9	Sous des écoles	M 9			V 9	☉
M 10	Tirage des rois Bel Horizon	V 10		V 10		L 10		M 10			S 10	Kermesse des écoles
M 11		S 11	17h30 St Valentin	S 11		M 11		J 11			D 11	
J 12		D 12		D 12	Vente de boudin*☉	M 12		V 12			L 12	24
V 13	Vœux du Maire	L 13		L 13		J 13		S 13			M 13	
S 14		M 14		M 14		V 14		D 14			M 14	Concours de pétanque
D 15	Théâtre CLS	M 15		M 15		S 15		L 15		20	J 15	Bel Horizon
L 16		V 16		V 16		D 16	Pâques	M 16	Voyage (Ardèche) Bel		V 16	
M 17		S 17		S 17		L 17	L. de Pâques	M 17	Voyage (Ardèche) Horizon		S 17	Fête des Pères ☉
M 18		D 18		D 18		M 18		J 18	Voyage (Ardèche) ☉		D 18	
J 19		M 19		M 19		V 19		V 19	Voyage (Ardèche)		L 19	25
V 20	Concours des vins de la St Vincent	L 20		L 20		S 20		M 20			M 20	
S 21	AG Comité des fêtes	M 21		M 21		V 21		D 21			M 21	
D 22		M 22	Concours belote Bel Horizon	M 22		S 22		L 22		21	J 22	
L 23		J 23		J 23		D 23		M 23			V 23	☉
M 24	AG Bel Horizon	V 24		V 24		L 24		M 24	Apéro de Printemps du Sou des Ecoles		S 24	
M 25		S 25		S 25		M 25		J 25	Ascension		D 25	Vide greniers CLS
J 26		D 26		D 26		M 26		V 26			L 26	26
V 27		L 27		L 27		J 27		S 27	Pétanque		M 27	
S 28		M 28		M 28		V 28		D 28	Fête des Mères		M 28	Sortie rando - grenouilles
D 29		M 29		M 29		S 29		L 29		22	J 29	Bel Horizon
L 30		J 30		J 30		D 30		M 30			V 30	☉
M 31		V 31	Vente de brioches	V 31		M 31		M 31			M 31	

ZONE A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
ZONE C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

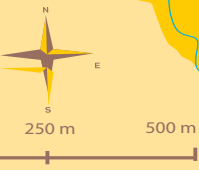
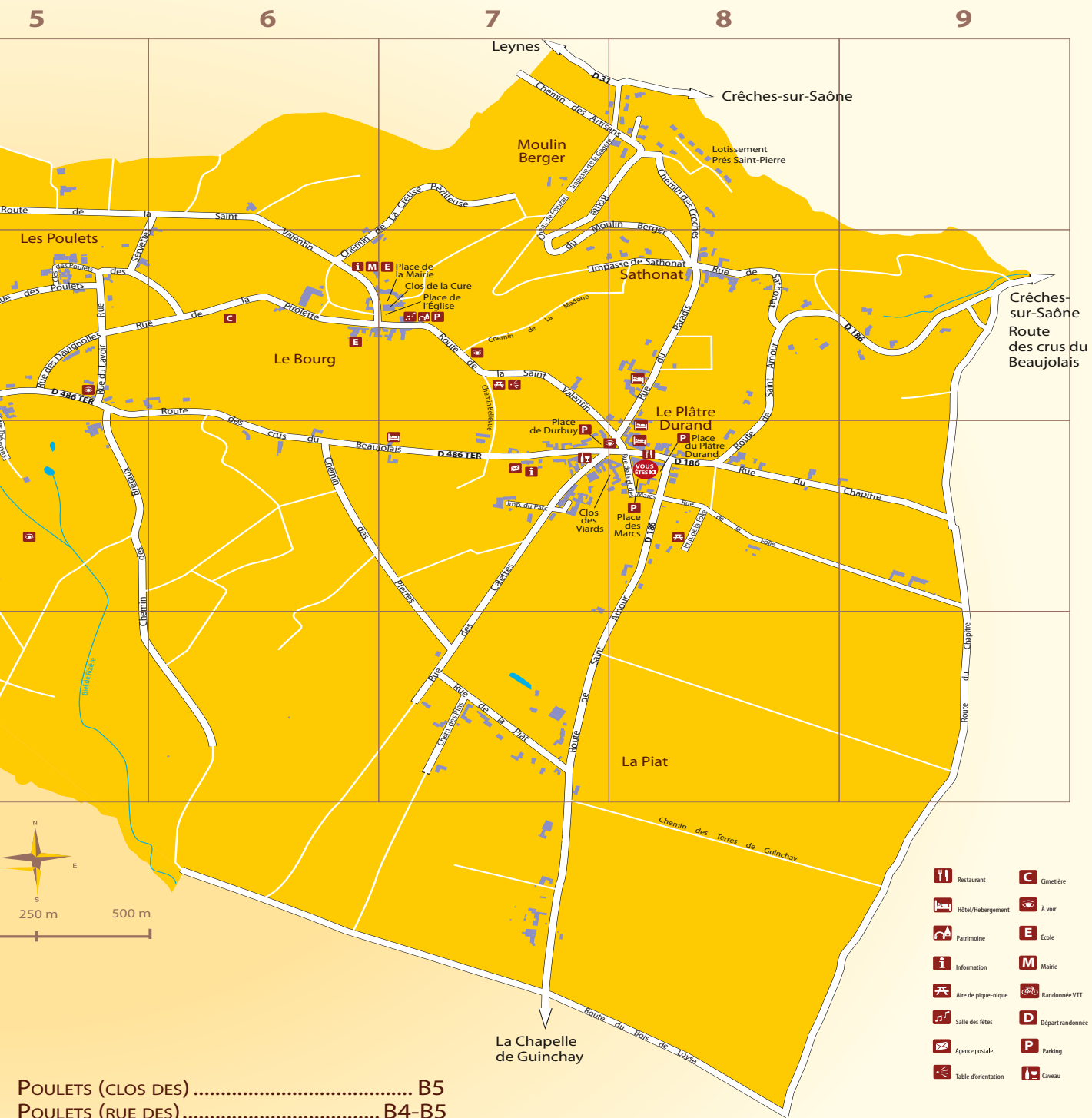
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
S 1		M 1		V 1		D 1		M 1	Toussaint	V 1	
D 2		M 2	Pétanque des chasseurs	S 2		L 2		J 2		S 2	Téléthon
L 3	27	J 3		D 3		M 3		V 3		D 3	☉
M 4		V 4		L 4		M 4		S 4	Marché artisanal	L 4	49
M 5	Repas d'été Bel Horizon	S 5		M 5		J 5	☉	D 5	et produits du terroir	M 5	
J 6		D 6		M 6	☉	V 6		L 6		M 6	
V 7		L 7		J 7		S 7		M 7		J 7	
S 8		M 8		V 8		D 8		M 8		V 8	
D 9		M 9		S 9		L 9		J 9		S 9	☉
L 10	28	J 10		D 10		M 10	Voyage club Bel Horizon	V 10		D 10	Loto Bel Horizon
M 11		V 11		L 11	Reprise cours de Gym CLS (tundi soir) ☉	M 11		S 11	Armistice 1918	L 11	50
M 12		S 12		M 12		J 12	☉	D 12		M 12	
J 13		D 13		M 13		V 13		L 13		M 13	Repas Noël Bel Horizon
V 14	Fête Nationale	L 14		J 14		S 14		M 14		J 14	
S 15		M 15	Assomption	V 15		D 15		M 15		V 15	
D 16		M 16		S 16		L 16		J 16		S 16	
L 17	29	J 17		D 17		M 17		V 17		D 17	☉
M 18		V 18		L 18		M 18		S 18		L 18	51
M 19		S 19		M 19		J 19		D 19	Concert CLS	M 19	
J 20		D 20		M 20		V 20		L 20		M 20	
V 21		L 21		J 21		S 21		M 21		V 21	
S 22		M 22		V 22		D 22		M 22		V 22	
D 23		M 23		S 23		L 23		J 23		S 23	
L 24	30	J 24		D 24		M 24		V 24		D 24	
M 25		V 25		L 25		M 25		S 25		L 25	Noël 52
M 26		S 26		M 26		J 26		D 26		M 26	☉
J 27		D 27		M 27		V 27		L 27		M 27	
V 28		L 28		J 28		S 28		M 28	Loto des Gloutons	J 28	
S 29		M 29		V 29		D 29		M 29		V 29	
D 30		M 30		S 30		L 30		J 30		S 30	
L 31	31	J 31		V 31		M 31		M 31		D 31	Sylvestre

☉ NOUVELLE LUNE ☉ PREMIER QUARTIER ☉ PLEINE LUNE ☉ DERNIER QUARTIER

(* sauf modification par les associations)



Saint-Amour-Bellevue



POULETS (CLOS DES)	B5
POULETS (RUE DES)	B4-B5
PRUZILLY (ROUTE DE)	B3-A4
SAINT AMOUR (ROUTE DE)	E7-D7-C8-B8-B9
ST VALENTIN (ROUTE DE LA)..	A5-A6-B6-B7-C8
SATHONAT (IMP. DE)	B7-B8
SATHONAT (RUE DE)	B8
SERVETTES (RUE DES)	B5-A5
SOURCES (RUE DES)	A1-A3
TERRES DE GUYNCHAY (CHEMIN DES)	D8
THÉVENINS (IMP. DES)	B5-C5
THÉVENINS (RUE DES)	B5
VIARDS (CLOS DES)	C8
VILLE (CHEMIN DE LA)	C4



Rappel des numéros utiles

Mairie :

- Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
- Tél. : 03.85.37.11.48
- Site : www.saint-amour-bellevue.fr
- Ouverture du secrétariat :
Lundi mardi vendredi de 9h à 12h
le 1^{er} samedi de chaque mois
- Permanence Maire-Adjointes :
Chaque vendredi de 9h à 11h
- Location de la salle des fêtes : Réservation
et tarif en Mairie et dans le bulletin municipal
- Etat des lieux et remise des clés auprès
de Mr Jean-Yves MIDEY au 06.14.76.98.05.

Agence postale communale : et office du tourisme

- Tél. : 03.85.37.42.05 Fax : 03.85.37.11.65
- Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
- Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Déchetterie à Vinzelles :

- Tél. : 06 85 66 08 12
- Lundi, Mercredi et Vendredi
de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures
- Samedi de 8 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

Ramassage des ordures ménagères :

- Les Mardis et vendredis. Sortir les poubelles la veille au soir.

Points d'apports volontaires : P.A.V.

- (verre, papiers, plastique et emballages métalliques)
- Route du Moulin Berger et Route des Billards

Assistante Sociale :

- Centre médico-social à Mâcon
tél. 03 85 21 65 00/15

Perception la Chapelle :

- tél. 03 85 36 79 88

A.D.M.R.

- de Crêches-sur-Saône
- tél.fax. 03 85 36 52 07

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay

- tél. 03 85 36 72 03

Transport de personnes

- JP. Penet tél. 03 85 23 01 73 / 06 73 42 81 60

- Ecole Maternelle 03 85 37 45 21
- Ecole Primaire 03 85 37 45 20
- Restaurant scolaire 06 23 72 12 38
- Garderie périscolaire : 06 21 53 23 15

SANTE URGENCE

- Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
- Pompiers de Mâcon 18
- S.A.M.U. 15
- Gendarmerie 17
- Dépannage EDF 0 810 333 071
- Dépannage GDF 0 810 433 071
- Dépannage SDEI 0 810 826 826
- Ambulances Mâcon sud 03 85 35 66 50
- Ambulances Mâconnaises 03 85 34 34 37

APPELS GRATUITS ET ANONYMES

- Drogue info service 0 800 231 313
- Allo enfance maltraitée 119

Réduisons vite nos déchets ça déborde

(source: casuffitlegachis.fr/Ademe)

Depuis 40 ans, notre production de déchets a doublé. Aujourd'hui, chacun d'entre nous, produit en moyenne 590 kg de déchets par an, à savoir plus d'1.5 kg par jour (poubelles, conteneurs de tri et déchèterie).

Selon notre façon de consommer, nous pouvons avoir un impact direct sur cette évolution.

Saviez-vous également qu'en France, on estime que près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées chaque année.

C'est donc à nous d'inverser la tendance et à consommer plus responsable car, n'oublions pas, que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Alors n'attendons pas pour passer à l'action avec ses bonnes pratiques :





INFOS 2017

La communauté a été créée en 1993 sous la dénomination de District.

Siège social et secrétariat : Mairie de Saint-Amour-Bellevue
Tél./fax : 03 85 37 47 20 - email: c.c.maconnais-beaujolais@wanadoo.fr

• Depuis Janvier 2014 :

13 communes sont adhérentes de la CCMB avec au total 13600 habitants :

Chaintré, Chânes, La-Chapelle-de-Guinchay, Chasselas, Crêches-sur-Saône,

Leynes, Pruzilly, Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Bellevue, Saint-Symphorien-d'Annelles,

Saint-Vérand, Vinzelles et Varennes-les-Mâcon.

• Fusion des Intercommunalités

La loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) est, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions, le 3^{ème} volet de la réforme territoriale voulue par le Président de la République.

Elle a pour principale finalité d'actualiser la répartition des compétences entre les différentes strates de collectivités, en supprimant notamment la clause de compétence générale des régions et départements, et de renforcer le rôle des intercommunalités.

Ce dernier objectif se matérialise avec la fusion avec la CAMVAL au 1^{er} janvier 2017.

Les Conseils Communautaires de la CCMB et de la CAMVAL se sont prononcés en faveur du nom suivant : « Mâconnais Beaujolais Agglomération » (MBA)

Au 1^{er} janvier 2017, le Siège de la MBA sera 67 esplanade du Breuil à MÂCON.

(En face de la cité administrative et de la Chambre d'agriculture)

La MBA sera composée de 39 communes :

CAMVAL :

Azé, Berzé-la-Ville, Bussièrès, Charbonnières, Charnay-lès-Mâcon, Chevagny-les-Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche-Vineuse, La Salle, Laizé, Mâcon, Milly-Lamartine, Péronne, Prissé, Saint-Laurent-sur-Saône, Saint-Martin-Belle-Roche, Saint-Maurice-de-Satonnay, Sancé, Senozan, Sologny, Solutré-Pouilly, Vergisson, Verzé.

CCMB :

Chaintré, Chânes, La Chapelle-de-Guinchay, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Pruzilly, Romanèche-Thorins, Saint-Symphorien-d'Annelles, Saint-Vérand, Varennes-lès-Mâcon, Vinzelles, Saint-Amour-Bellevue

La répartition des sièges du nouveau conseil est fixée suivant l'article L.5211-6.-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ,

Soit un délégué et un suppléant pour toutes les communes à l'exception de Mâcon (31 délégués),

Charnay-les-Mâcon (6 délégués), La Chapelle-de-Guinchay (3 délégués), Crêches-sur-Saône (2 délégués).

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace,
- Promotion du tourisme,
- Service d'application du droit des sols,
- Compétence habitat,
- Politique de la ville : contrat de ville,
- Outils de prévention de la délinquance,
- Collecte et traitement des ordures ménagères,
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Compétence transport,

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Calendrier :

Les compétences optionnelles continuent d'être exercées de la même façon sur chacun des anciens périmètres jusqu'au 1^{er} janvier 2018, sauf si le nouvel exécutif décide de les restituer aux communes dans ce délai.

Exemples :

Aménagement des sentiers de randonnées, Voirie,

Cas particulier relatif à la compétence « Petite Enfance » :

Il a été décidé que la compétence Petite Enfance serait étendue à l'ensemble du nouveau périmètre à compter du 1^{er} septembre 2017.

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Calendrier :

L'intérêt communautaire doit être déterminé par le Conseil Communautaire au plus tard 2 ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté de fusion.

Pendant ce délai l'intérêt communautaire défini au sein des EPCI fusionnés est maintenu dans leurs anciens périmètre.

A l'issue des 2 ans et à défaut de définition, la Communauté d'Agglomération exercera l'intégralité de la compétence transférée.

Exemples :

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.



Communauté de communes

En attendant, la vie continue et nous vous proposons toujours les services en place gérés par la CCMB :

- **Informations manifestations des villages**

Les panneaux lumineux situés RD 906 à Crêches-sur-Saône, aux feux tricolores à La-Chapelle-de-Guinchay à Pontanevaux sur la RD 906 permettent aux associations et aux communes d'annoncer les diverses manifestations dans les communes adhérentes à la communauté de communes.

Un imprimé est à remplir dans vos mairies pour faire passer la présentation de vos activités.



- **Compacteurs bouteilles**

L'utilisation du compacteur permet de réduire considérablement le volume des apports plastiques et en emballage comme les canettes en aluminium.

	MODIFICATIONS DES JOURS DE COLLECTE D'ORDURES MENAGERES CC MACONNAIS-BEAUJOLAIS 2017
---	---

Motif	Jour Férié	Jour de Collecte Décalé
Pâques	lundi 17 avril 2017	jeudi 20 avril 2017
Fête du Travail	lundi 1 mai 2017	jeudi 4 mai 2017
Armistice 1945	lundi 8 mai 2017	jeudi 11 mai 2017
Ascension	jeudi 25 mai 2017	mercredi 24 mai 2017
Lundi de Pentecôte	lundi 5 juin 2017	jeudi 8 juin 2017
Fête Nationale	vendredi 14 juillet 2017	samedi 15 juillet 2017
Assomption	mardi 15 août 2017	mercredi 16 août 2017
Toussaint	mercredi 1 novembre 2017	
Armistice 1918	samedi 11 novembre 2017	
Noël	lundi 25 décembre 2017	jeudi 28 décembre 2017
Jour de l'An	lundi 1 janvier 2018	jeudi 4 janvier 2018



Communauté de communes

• Collecte des Ordures Ménagères

Tout problème rencontré doit être signalé au secrétariat de la communauté de communes .

Jusqu'au 31 décembre 2016 : Tél : 03 85 37 47 20

A compter du 1er janvier 2017 : Tél. : 03 85 38 44 39

Il est demandé de sortir ses poubelles la veille au soir des jours de ramassage.

ATTENTION verres et cartons sont interdits dans les poubelles.

Les poubelles en contenant ne seront plus ramassées.

• Traitement des ordures ménagères

La communauté de commune Mâconnais-Beaujolais est membre du Sytraival de Villefranche-sur-Saône.

Les OM sont transportées sur le site Sytraival de Villefranche-sur-Saône avec un véritable traitement par incinération avec production de chaleur ou d'électricité en fonction des besoins.

Cet incinérateur répond aux dernières normes en vigueur en termes de rejets nous a paru une meilleure solution que l'enfouissement.

• Déchetteries

L'accès aux déchetteries se fera sur présentation d'un macaron apposé sur le véhicule. Celui-ci peut être retiré dès aujourd'hui auprès des secrétariats de Mairies.

La déchetterie de Romanèche-Thorins :

Tél. : 03 85 35 24 67

Lundi matin de 8 à 12 heures

Vendredi après-midi de 14 à 17 h 30

Samedi matin de 8 à 12 heures

La déchetterie de Vinzelles :

Tél. : 06 85 66 08 12

Lundi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Mercredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Samedi de 8 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

En dehors des heures d'ouvertures, les déchetteries ne sont pas accessibles au public.

Aucun dépôt n'est autorisé à l'intérieur comme à l'extérieur du site. (Sous peine de poursuites).

Durant l'ouverture, toute récupération de déchets est interdite.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers (Badge à coller sur votre véhicule) et payant pour les professionnels (facturation trimestrielle).

• Collecte Sélective (Point d'Apport Volontaire), dans tous les villages.

Papiers, Verres et Plastiques.

Nous vous rappelons que plus le tri est fait consciencieusement, plus la communauté perçoit des subventions importantes, plus le coût de collecte est réduit.

Rappel !

il est interdit de déposer sacs, ordures ménagères ou autres déchets aux pieds des colonnes sous peine de sanctions.

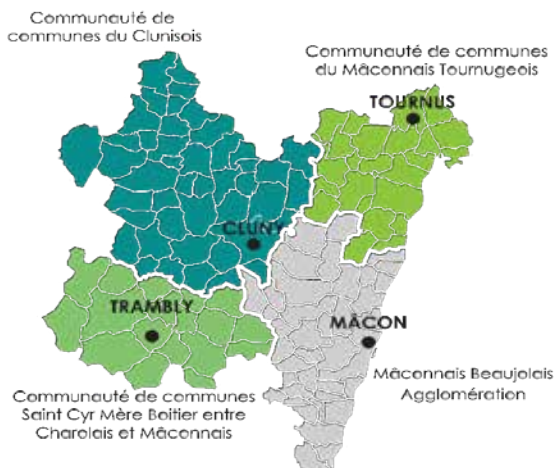


ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF !

LE PAYS SUD BOURGOGNE

Le Pays est à la fois un territoire, une communauté d'acteurs qui vivent et travaillent sur ce territoire ainsi qu'une structure qui permet de faire connaître et reconnaître cette entité fédératrice, identifiée par un sentiment d'appartenance à un même bassin de vie.

En 2017 avec la fusion des intercommunalités, le Pays Sud Bourgogne se composera de 123 communes regroupées au sein de 4 intercommunalités. Le territoire représentera environ 113 000 habitants pour une superficie de près de 1200 km². Il est une synthèse entre monde rural et monde urbain.



Les principales missions du Pays Sud Bourgogne sont les suivantes :

- La mobilisation des acteurs du territoire autour de questions portant notamment sur le développement économique, le tourisme, l'habitat, le numérique ou encore la santé
- L'accompagnement des porteurs de projets, l'émergence de projets
- L'animation du Conseil de Développement
- L'élaboration, la mise en œuvre et l'animation de programmes contractuels : Contrat de territoire et programme LEADER notamment
- La mise en place d'opérations collectives d'échelle Pays

Le Pays Sud Bourgogne porte aussi des opérations collectives dans les domaines suivants :

Le tourisme : mise en réseau des acteurs touristiques, coordination d'outils de promotion communs, organisation d'évènements (rencontres régionales de l'œnotourisme, participation au Chardonnay Day), animation du Label Vignobles & Découvertes...

Le développement économique et la promotion territoriale : mise en réseau des acteurs économiques, actions collectives de promotion territoriale et de prospection...

L'énergie et l'habitat : mise en place et animation d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat privé " Rénover en Sud Bourgogne".

Le numérique : développement des usages et services numériques

La santé : élaboration et animation d'un contrat Local de Santé en lien avec l'Agence Régionale de Santé

CONTRAT DE TERRITOIRE ET PROGRAMME LEADER : 2 DISPOSITIFS DESORMAIS OPERATIONNELS



Le Pays Sud Bourgogne et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont signé, le mardi 22 novembre 2016, le nouveau contrat de Territoire (2016-2017) ainsi que la convention LEADER (2016-2020).

Il aura fallu deux années de mobilisation des élus et des partenaires locaux pour définir une nouvelle stratégie de développement territorial, rédiger un contrat de Territoire ainsi qu'un programme LEADER qui permettront d'engager des projets et de mobiliser des financements supplémentaires.

Le **Contrat de territoire**, qui présente une stratégie globale, **apportera notamment une réponse en terme de développement économique, de services et d'accueil des porteurs de projets**. Le Pays Sud Bourgogne négociera chaque année une enveloppe financière avec le Conseil régional au regard des projets à mettre en œuvre sur l'année à venir.

Pour compléter et renforcer son action, **le Pays Sud Bourgogne s'appuiera sur le dispositif LEADER** pour creuser des pistes de développement local **en ciblant l'activité touristique comme levier pour l'attractivité et pour favoriser l'émergence de projets d'installation sur le Pays**. Le montant de l'enveloppe LEADER (fonds européens) s'élève à 1,5 million d'euros pour 2016-2020.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :
Pays Sud Bourgogne – Place du marché - Centre Victor Duruy – 71250 CLUNY
03.85.20.91.10 – contact@pays-sud-bourgogne.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DU PAYS SUD BOURGOGNE !
www.pays-sud-bourgogne.fr
Facebook : Pays Sud Bourgogne
Twitter : @PaysSud

• Budget :

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement	724 905.00
- Investissement	
Opérations financières :	38 100.00
Acquisition de matériel :	19 657.00
Travaux de voirie 2015 solde :	6 500.00
Travaux de voirie 2016 :	148 200.00
Total investissement :	212 457.00

• Travaux de voirie :

Cette année encore, le marché de travaux de voirie a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 81 665.30 Euros.

Les travaux ont été réalisés sur les communes de :

CHANES : Carrefour RD 186/169, Rte des Préaux, Rte La Vernette (mitoyenne avec LEYNES) pour un total de 23 252.72€.

CHASSELAS : Carrefour RD 310, Rte Neuve, Tr Conditionnelle (entrée voie piétonnière) : pour un total de 10 988.40€.

LEYNES : Rte Monnets, Accotement RD31, Rte La Vernette (mitoyenne avec CHANES) pour un total de 20 808.99€.

ST-AMOUR : Parking la Ville, Chemin des pins, Tr Conditionnelle (rte Sathonat) pour un total de 16 976.79€.

ST-VERAND : Rte BESSETS pour un total de 9 248.40€.

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés des communes, ont réalisé de nombreux travaux sur chaque commune membre.

• ST AMOUR

Concassage de matériaux,

Préparation de chaussée avant goudronnage,

Enrobé froid sur routes, réparation de chemins après orages, curage de fossés

Pose panneaux nom de rues,

Reprise béton déversoir bassin d'orage La Gagère,

Terrassement emplacement P.A.V. Sathonat et construction murette, Protection bassin d'orage de La Ville, Pose de caniveaux entrée église, Création d'un bac à sable à l'école primaire, Changement de tuyaux et de caniveaux dérivation eau pluviale La Pierre, Changé tuyaux carrefour route du Chapitre / route des Préaux. Les employés des communes et du SIVOM assurent aussi le fauchage et débroussaillage des routes et chemins.

• Matériel :

Nous avons acheté un broyeur de végétaux pour valoriser les tailles de haies et d'élagage.

• Rythmes scolaires TAP :

Suite à une enquête du CLEM auprès des familles, les TAP donnent satisfaction aux parents bien que seulement 36 % des familles ont répondu. Le SIVOM a renouvelé le contrat pour l'année scolaire 2016/2017. Le coût estimatif, pour l'organisation des TAP, pour l'année scolaire, pour les deux RPI, s'élève à 66 859.40 Euros. Depuis la rentrée de septembre 2016, 120 élèves sont inscrits (79 RPI CHANES, 41 RPI PRUZILLY) une certaine diminution sur le RPI PRUZILLY, due à la libération de 3 heures le mardi après-midi.

• Garderie ST AMOUR CHANES :

Les garderies périscolaires déclarées en accueil de loisirs, service de proximité s'il en est, sont très appréciées des familles. La fréquentation est en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

Quant aux activités pendant les petites vacances, le résultat est plus mitigé, la fréquentation est irrégulière, les sorties à la journée sont très prisées.

SIVOM DE LA VALLEE DE L'ARLOIS EN MALATREY

ROUTE DE LA CARRIERE - 71570 PRUZILLY

Tel/fax : 03.85.37.43.39

Portable : 06.22.13.70.90

Mail : sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr

Syndicat Viticole

Chers Sanctamoriens,

L'année 2016 a démarré sur les « chapeaux de roues » puisque la société de production du film (St Amour) nous a demandé de les accompagner pour la promotion du film. Cela a débuté début janvier à Paris au Gaumont Champs Elysées pour l'avant première présentée à environ 400 exploitants de salle de cinéma, puis début février, au Club 13 à Paris chez Claude LELOUCH pour la présentation du film à la presse nationale.

Ce fut l'occasion de promouvoir notre appellation et de présenter à la presse spécialisée notre réflexion sur les futurs climats de St Amour. Notre rencontre avec les journalistes a engendré de nombreux articles et émissions. Notre périple parisien s'est fini début mars au salon de l'agriculture juste avant le lancement du film où les acteurs faisaient leur « come back ». Nous avons été aussi sollicités pour l'avant première du film à Mâcon. A cette occasion, nous avons sélectionné une cuvée ayant l'étiquette du film et vendu plusieurs milliers de bouteilles à la société de production et à un certain nombre de cinémas français.

Nous n'avons pas vu passer l'hiver que le printemps pointait déjà son nez. Le printemps comme le début d'été ont été très humides et maussades.

L'amour de notre métier et notre expérience nous ont permis de combattre le mildiou très présent cette année et grâce au retour du soleil et des beaux

jours dans la deuxième partie de l'été, nous avons eu des vendanges exceptionnelles et un millésime très prometteur.

Le mandat des différents membres du bureau arrivait à terme, il a fallu procéder aux élections. Le bureau nouveau est :

Co -présidents : Jérémie Giloux, Joseph de Sonis

Trésorier : Fabien Adoir

Secrétaire : Nathalie Patissier

Secrétaire de séance : Claire Midey

Membres : Xavier Barbet, Laurent Duc, Fabien Duchamp, J Paul Ducoté, Cyril Patissier, J Michel Patissier, Romain Spay, Christophe Spay.

L'ensemble du bureau se joint à nous pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2017

Jérémie Giloux - Joseph de Sonis



Comité St-Vincent

Bonjour à tous

C'est avec honneur et joie que je reprends la présidence du comité Saint Vincent à la suite de Fabien Adoir que je remercie pour son action durant ces dernières années.

Notre année viticole a été ponctuée par de nombreux caprices de la météo qui ont épargné majoritairement notre commune. La pluie du printemps a été compensée par les beaux mois d'août et septembre. Le millésime 2016 s'annonce donc très qualitatif grâce à beaucoup de sucres naturels et à une couleur arrivée tardivement.

Nous aurons l'occasion de déguster les cuvées lors de notre traditionnel concours qui aura lieu fin janvier 2017 et pour lequel nous comptons sur tous les viticulteurs pour nous fournir de nombreux échantillons.

Tous les membres du bureau du Comité Saint Vincent vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président du bureau

Romain Spay



Tableau associations

ADMR info.creches@fede71.admr.org 03.85.36.52.07	AMICALE DES CHASSEURS cyril.patissier@aliceadsl.fr 03.85.37.44.48 06.70.63.97.70	ANCIENS COMBATTANTS pierre.poitevin71@orange.fr 03.85.37.1290
ASSOC. DE CAPOEIRA DE ST.AMOUR.B. laurent.vasty@bbox.fr 06.63.00.97.97	CAVEAU DU CRU ST AMOUR maryse.giloux@sfr.fr 03.85.36.53.44	CLUB BEL HORIZON moniquejeanjacques.combepine@orange.fr 03.85.37.40.97 06.23.55.64.76
COMITE DE JUMELAGE ducotejeanpaul@orange.fr 03.85.37.14.50	COMITE DES FETES Mireille.perret23@gmail.com 03 85 37 45 42	COMITE ST VINCENT elvire.romain@orange.fr 06.82.98.28.41
CULTURE LOISIRS ET SPORT CLS cls@saint-amour-bellevue.fr 03.85.37.42.05	ENTRAIDE CHAINTRE ST- AMOUR agnes.gelain@orange.fr 03.85.37.16.94	GYM D'ENTRETIEN dcorsin@sfr.fr 03.85.37.19.30
LE SOU DES ECOLES laurebotton@gmail.com 03.85.35.19.12 06.03.68.39.23	MOVE TOI POUR LA MOV Movetoi.pourlamov@gmail.com 06.85.02.28.29	PAROISSE NOTRE DAME DES VIGNES paroisse.ndv@orange.fr 03.85.36.72.03
RESTAURANT SCOLAIRE LES GLOUTONS restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com 06.72.02.52.49		SYNDICAT VITICOLE j.giloux@sfr.fr 03.85.37.41.49 joseph.ded sonis@orange.fr 03.85.37.19.17



Amicale des Anciens Combattants

Les manifestations pour notre modeste Amicale se résument uniquement aux cérémonies devant le monument aux morts et parfois hélas, l'accompagnement d'un des nôtres à sa dernière demeure.

L'Année 2016 a été marquée une fois encore par la participation du " Conseil des Jeunes " qui a effectué un travail remarquable de recherche sur les combattants tués au champ d'honneur et dont les noms sont gravés dans le granit du monument.

Ils ont énuméré leurs noms à haute voix au cours de la Cérémonie.

Pour nous, les anciens combattants, nous sommes particulièrement reconnaissants et sensibles à une telle initiative.

D'autre part, nous serons amenés prochainement à inaugurer une plaque commémorative située sur la place de la PAIX à la VILLE rappelant par les dates, les conflits ayant endeuillés notre pays.

Il est fondamental pour tous citoyens, d'assister à ces célébrations, nous avons un devoir de mémoire envers ceux dont le temps et la vie se sont arrêtés pour nous.

P. POITEVIN



Gym d'entretien

Le Jeudi de 9h à 10h à la salle des fêtes a lieu le cours de GYM D'ENTRETIEN pour homme et femme, sans limite d'âge, animé par le sympathique et dynamique ALEXANDRE.

Venez nous rejoindre ! Des places sont disponibles, première séance gratuite.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2017.



Caveau de ST-AMOUR

Chers Amis et Sociétaires

Comme chaque année, le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2017 ainsi qu'à votre famille.

2016 n'aura pas vu arriver de nouveaux sociétaires pour tenir le bar, ce qui laisse à 63 le nombre de bénévoles pour les dimanches et jours fériés.

A partir de Pâques, le caveau ouvre les vendredis et samedis ainsi que le mois de novembre.

Il est ouvert également la semaine, les mois de Juillet, Août, Septembre et Octobre, c'est Martine Canard qui en assure la responsabilité et qui réalise de très bons résultats grâce à sa gentillesse et son sens de la communication.

Le mardi 16 Février 2016, une dégustation a eu lieu au caveau afin de sélectionner la cuvée St Amour 2015 (environ 20 hl) .Au final c'est l'EARL POITEVIN qui en est sortie vainqueur ainsi que pour le Beaujolais Blanc.

La commercialisation de notre caveau tous millésimes confondus fin novembre est de :

1345 bouteilles de Beaujolais Blanc (1240 en 2015)

4590 bouteilles de St Amour (4193 en 2015)

65 Magnums (60 en 2015)

221 Bouteilles de Crémant

En 2016 le Conseil d'Administration a décidé de passer le prix du verre (St Amour et Beaujolais Blanc à 1€20).

Vu la demande il a été décidé de commercialiser du Crémant de Bourgogne (1€50 la coupe, 9€ la bouteille à déguster au bar et 10€ la bouteille à emporter).

L'Assemblée générale aura lieu le 1^{er} Dimanche de Mars 2017 au Caveau.

Le Caveau est fermé durant la période hivernale. Réouverture le 3^{ème} dimanche de Mars.

Joyeuses Fêtes à tous !

Le Président Gilbert GILOUX et son conseil d'Administration



Club Bel Horizon

Voilà bientôt une année que j'assume la Présidence du CLUB BEL HORIZON

succédant à Claudette LASSARAT que nous remercions chaleureusement.

Notre Club compte 94 adhérents, moyenne d'âge 76 ans, deux couples de nouveaux retraités nous ont rejoints, il en faudrait encore ...

Malheureusement cette année deux fidèles du CLUB nous ont quittés,

Francis SAILLANT et Suzanne JANIN. Nous avons également une pensée pour ceux qui ne peuvent plus participer à nos activités.

Comme chaque année nous nous retrouvons tous les 15 jours avec jeux de cartes, scrabble et boules quand le temps le permet. Ces après-midis sont agrémentés d'un petit goûter convivial.

Le 24 Février, Concours de Belote Coinchée avec 48 doublettes.

Les 9 / 10 et 11 Mai, 49 membres se sont rendus à la découverte du Lac Majeur et des Iles Borromées en Italie. Très beau voyage, hélas le temps n'était pas de la partie !

Le 15 Juin, concours de pétanque inter Club, 18 doublettes seulement mais bon après-midi sympathique avec beau temps !

Le 28 juin, traditionnelle randonnée (nous avons regretté la présence de nombreux moustiques ...) et parties de boules pour ceux qui préféraient, journée qui s'est achevée par un repas au Port d'Arciat avec grenouilles ou friture.

Le 6 Juillet, repas d'été où nous avons mis à l'honneur 5 couples, 3 pour leurs noces de DIAMANT et 2 pour leurs noces d'OR. Tout s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Après les vacances d'été, le 27 Septembre, journée de la Forme. Ce fut un vif succès, 13 CLUBS d'Ainés Ruraux étaient présents (200 personnes) plus de 150 ont participé à la randonnée pédestre (10 /6 et 3 kms) les autres se sont adonnés à leurs jeux préférés. Tous se sont retrouvés autour d'un repas servi à la salle de fêtes.

Le 11 Octobre, escapade dans le BUGEY, visite d'une cuivrie, découverte de la fabrique avec démonstration d'un des derniers artisans du cuivre en France.

Puis déjeuner à PORTOUT, on nous a servi un excellent poisson du Lac (filet de Lavaret) ensuite balade au village touristique de CHARAZ près du canal de SAVIERRES et direction d'OYONNAX pour la visite du Musée du Peigne et de la Plasturgie qui termina cette journée bien remplie.

Le Loto annuel est organisé le 11 Décembre et le 14 Décembre notre repas de Noël clôturera cette année.

L'Assemblée Générale se tiendra le 24 Janvier 2017, nous espérons accueillir de nouveaux adhérents ! N'hésitez pas à vous faire connaître, l'ambiance au sein du Club est toujours au rendez vous !

Je remercie tous les membres du bureau et les bénévoles pour leur participation active.

Bonne et Heureuse Année 2017 !

Le CLUB BEL HORIZON
Monique COMBEPINE



L'association Culture Loisirs et Sport à Saint-Amour-Bellevue a passé une bonne année 2016 avec la poursuite de ses activités :

Cours de gym (Cardio Fitness) tous les lundis soir de 19h45 à 20h45, dans la salle des fêtes, en compagnie de Morgane, notre coach. Le nombre de participants est en progression, nous sommes à 25 adhérents pour 2016/2017. L'association CLS a, dès la rentrée 2016, investi dans du matériel, afin de pouvoir travailler au mieux, « steps », poids, corde à sauter, tapis etc... Vous pouvez tout au long de l'année venir nous rejoindre, l'ambiance est très sympathique, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le tennis accueille toujours des joueurs ponctuels avec sa formule tickets, en vente aux points de vente suivants : la poterie de St Amour, la Cave Hamet-Spay et la régie du tourisme. Un abonnement est aussi proposé à l'année. Renseignements et vente à la Régie du Tourisme. Le terrain est accessible toute l'année.

Théâtre : (janvier) La troupe de théâtre « les moulins à parole » de Romanèche-Thorins a conquis un public venu nombreux, avec sa pièce « des polichinelles dans l'terroir », ce divertissement un dimanche après-midi d'hiver reste un très bon moment pour tout le monde.

Vide Greniers (juin) pour sa 7^{ème} édition, nous avons accueilli un nombre d'exposants et de visiteurs en hausse, cette journée fut une réussite sur tous les plans, ambiance, fréquentation, même le soleil qui avait tardé à venir pour ce printemps est arrivé ce jour-là. Tous les ingrédients étaient réunis pour en faire une très belle journée.

Concert (novembre) Un « petit changement » pour ce concert, il s'est déroulé à la salle des fêtes cette année 2016, le groupe

«la compagnie du Grimarou» de Prissé, représenté par Teddy, nous a présenté un concert-spectacle intitulé «Piaf, la dernière audition». Nous avons passé un moment inoubliable sur les airs de la «Môme» Merci à tous d'être venus aussi nombreux à ce rendez-vous.

Nos projets pour 2017

Activités Sportives :

- **Cours de gym «cardio fitness** » le lundi soir de 19h45 à 20h45 heures (salle des fêtes)
- **Cours de Tennis** ouvert à tous, tickets horaire et cartes d'abonnements en vente à la régie du tourisme, à la poterie de Saint Amour et à la cave Hamet-Spay.
- **Théâtre :** Dimanche 15 janvier : « Le FLAC » de la Chapelle de Guinchay reviendra à Saint Amour à 15 heures pour interpréter une pièce intitulée : « le roi des contes »
- **Vide Greniers :** Dimanche 25 Juin
- **Concert :** dimanche 19 novembre

Nous espérons vous faire partager encore de très bons moments, en toute convivialité, à nos différentes manifestations qui perdurent grâce aux bénévoles de l'association CLS sans lesquels rien ne pourrait être possible.

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2017.

Corinne Aujas Présidente
et son bureau : Monique
Combépine Vice-Présidente,
Vanessa Cretin Secrétaire,
Peter Cook Trésorier.



La Capoeira

" La Capoeira se distingue des autres arts martiaux par les positions en équilibre, sur les mains, que les joueurs prennent souvent pour effectuer des mouvements de jambes.

Au son de la musique, les joueurs miment un combat où discipline et respect mutuel sont des valeurs fondamentales. "

VASTY Laurent, Président de l'ACSAB



Comité de Jumelage Saint-Amour-Durbuy

En vue de la réception, de nos amis durbuyiens, en 2018, pour fêter le 50^{ème} anniversaire du jumelage de nos deux communes, nous avons, cette année, organisé plusieurs "opérations".

Une tombola : 600 billets à gratter - tous gagnants - ont été vendus avec une tablette numérique, une caméra embarquée, une enceinte radio, une ceinture très complète de randonnée, une perche télescopique et de très nombreux autres lots...

Une vente de bulbes de jacinthes, tulipes, narcisses... dont les achats ont été faits chez M. Laurent Dumont (ex. Mornand) qui a accepté de collaborer à notre opération.

Une vente de ballotins de chocolats belges. Ceux-ci venaient directement de la chocolaterie Defroidmont d'Erezée que nous avons eu l'occasion de visiter lors d'un échange.

Il nous a été donné l'occasion de participer au marché de Noël. Celui-ci nous a permis de vendre des ballotins de chocolats ainsi que des tickets à gratter pour la tombola.

De plus, la buvette-gaufres du dimanche nous était réservée.

Nous essayerons de renouveler des petites opérations semblables au cours de l'année prochaine afin de conforter notre situation financière.

D'autres idées ont été émises, repas, lotos, belote, pétanque... Mais le souhait du comité est de ne pas empiéter ou porter préjudice aux organisations déjà en place par d'autres associations. C'est pourquoi nous cherchons à faire des choses différentes qui ne soient pas trop contraignantes pour chacun des membres qui sont par ailleurs déjà impliqués dans d'autres associations. Nos remerciements vont également au CLS qui a organisé un très beau spectacle "Piaf autrement" au profit de notre comité.

Tous les membres du comité et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, sérénité, joies familiales et réussites professionnelles.

Christiane Ducoté



Amicale des chasseurs de Saint-Amour

Notre année 2016 a débuté, comme il se doit, avec notre banquet annuel du 2 avril. Les 59 personnes présentes ont pu apprécier le menu proposé par Pascal ROSAIN.

La pétanque du 3 août a rassemblé 52 doublettes sous une belle journée ensoleillée. Nous remercions les joueurs, les chasseurs présents, et les donateurs pour les lots aux vainqueurs et pour la tombola.

A l'Assemblée Générale du 2 septembre, notre effectif est de 24 chasseurs avec 3 nouveaux (Fabrice, Jérémie et Tanguy).

En ce qui concerne la saison 2016-2017 en cours, nous avons déjà prélevé 1 chevreuil (et ce ne sera pas le seul car ils sont très nombreux sur la commune). Le prélèvement de lièvres est en forte diminution. En ce qui concerne les nuisibles, nous constatons une importante population de renards, fouines et autres...

Nous clôturons cette année civile avec un repas de Noël prévu le samedi 17 décembre.

Les manifestations de l'année 2017 sont les suivantes :

- 12 mars : boudin (vente au caveau de saint-Amour Bellevue)
- 1^{er} avril : banquet annuel
- 2 août : pétanque (1^{er} mercredi d'AOÛT)

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Cyril PATISSIER
Le président



Comité Saint Valentin

La Saint Valentin a réuni cette année un grand nombre de participants, 9 couples ont renouvelés leurs vœux de mariage entourés de leurs proches. La cérémonie a été suivie d'un concert de l'orchestre Résonances à l'église et d'un vin d'honneur du Cru Saint Amour offert par les vignerons.



Informations paroissiales

Dans notre Église catholique, 2016 a été particulièrement riche en événements importants. L'année de la Miséricorde, proclamée par le Pape François qui ne cesse de nous inviter à réfléchir sur le sens profond de notre vie, a permis à la paroisse de vivre des moments forts : journées de prières, pèlerinages, passages de Portes Saintes, Synode sur la famille, conférences. Nous nous sommes rassemblés autour de notre évêque, Monseigneur Rivière, venu plusieurs fois à notre rencontre et accompagnant les différentes étapes qui, si Dieu le veut, conduiront vers la prêtrise de notre séminariste, Pierre.

En cette quatrième année de ma présence à Notre-Dame-des-Vignes, à l'écoute de cette population que j'ai appris à aimer, je porte dans ma prière, non seulement les fidèles que j'ai l'habitude de côtoyer, mais aussi ceux qui, pour différentes raisons, restent à l'écart de l'Église.

HORAIRES ET LIEUX DES MESSES

• Le samedi soir, à 18 h 30

De la Toussaint à Pâques : à l'église de Romanèche-Thorins

De Pâques à la Toussaint : à l'église de LaChapelle-de-Guinchay

• Le dimanche, à 10 h 30

Toute l'année : à l'église de Crêches

• En semaine

Mardi : 18 h à la chapelle du Bocage, suivie d'une adoration du Saint-Sacrement

Mercredi : 9 h à Romanèche

Jeudi : 9 h à l'église de Crêches, suivie, le deuxième jeudi du mois, de la prière du chapelet à l'intention des âmes du purgatoire

Vendredi : 17 h 30 à la chapelle du Bocage

MAISON PAROISSIALE :

97 rue Jules Chauvet

71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY - Tél. 03 85 36 72 03

Mail : paroisse.ndv@orange.fr - Site internet : chretiensmacon.net

Le tout fut suivi d'un dîner aux chandelles avec ambiance musicale dans la toute nouvelle salle des fêtes rénovée.

Qu'ils sachent que je suis toujours disponible pour les écouter, les aider dans chaque période de leur vie et donner une parole de réconfort à ceux qui souffrent ou qui, simplement, s'interrogent : c'est une belle mission que Dieu m'a confiée et que j'assume avec bonheur auprès de tous ceux qui le désirent.

En cette année qui se termine, je vous remercie pour les rencontres imprévues, les sourires échangés, les encouragements reçus, pour votre écoute et votre bienveillance. Je vous souhaite une joyeuse et sainte année 2017.

Le soir du 14 août, comme chaque année, l'église de St Amour accueillait, l'office marquant la fête de l'Assomption. Cette messe était présidée par le Père Marquès et co célébrée par le Père Soratra. S'en est suivi, la procession, qui a conduit tout naturellement les participants jusqu'à la statue de la Vierge Marie. Cette soirée fut priante et recueillie.

Permanences : Lundi, mardi et mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi et vendredi, de 14 h 00 à 17 h 00

Permanences du curé : Jeudi de 16 h à 20 h, ou sur rendez-vous
Si vous tombez sur le répondeur téléphonique, merci de bien vouloir indiquer dans votre message votre nom et votre numéro de téléphone. Nous chercherons à vous joindre dès que possible.

Le Père Marquès administre le Sacrement du Pardon, tous les dimanches avant la messe, à partir de 9 h 30 à l'église de Crêches, ou sur rendez-vous.

Lui-même et les équipes paroissiales sont à votre disposition pour vous accompagner dans chaque circonstance : baptême, catéchisme, catéchuménat, confirmation, mariage, sacrement des malades, décès, accompagnement spirituel.

Des groupes de prière et de réflexion seraient également heureux de vous accueillir.

Association d'entraide de Chaintré - St-Amour

Des nouvelles du « Clos de la cure », comme l'indique la pancarte toute neuve plantée sur la Place du Bourg.

Nos soucis de location qui avaient défrayé la chronique de la presse locale sont maintenant derrière nous. L'appartement en question a été entièrement rénové grâce à un prêt du Crédit Agricole au taux avantageux.

Nous tenons à remercier nos artisans pour la qualité de leur travail : Th. FERRAND, L'Atelier du menuisier à CHANES, R.GAUDILLERE, gérant de BONIN, Plâtrerie-peinture-isolation, Cyrille GONON, Plomberie-sanitaire, J.P. PEYNET, Electricité et GELIN, Maçonnerie, nous vous les recommandons.

Il nous reste à trouver un locataire, nous nous y employons et avons à ce jour une piste sérieuse.

Au cours de nos travaux, nous avons pu adjoindre des toilettes à notre salle de réunion ce qui nous permettra de reprendre une activité auprès du public.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une bonne année 2017.

Marie-Jo DUC, vice présidente

Gisèle CHOMIENNE, trésorière

Agnès GELAIN, secrétaire

ADMR



L'association gestionnaire du service d'aide à domicile appartient au mouvement ADMR qui développe depuis 1945 son activité d'aide aux familles et aux personnes retraitées. 2950 associations locales sont réparties sur l'ensemble du territoire français – 105 000 bénévoles et 100 000 salariés à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient.

Notre association, loi 1901, à but non lucratif, est déclarée en Préfecture et adhère à la fédération départementale ADMR de Saône et Loire.

Le projet ADMR : permettre aux familles et aux personnes âgées de bien vivre chez elles, en ville comme à la campagne en leur apportant un service personnalisé adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Les ADMR permettent aux personnes malades, handicapées, dépendantes de rester le plus longtemps possibles chez elles.

Notre association est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur commune. Le fonctionnement de l'association repose sur un travail d'équipe entre bénévoles et salariés.

Les services de l'ADMR :

- l'aide au confort (ménage, repassage, courses, etc...)
- l'assistance aux personnes (aide à la mobilité, toilette, habillage, alimentation, etc...)
- accompagnement social et relationnel (toute personne ayant besoin d'une présence et d'une relation particulière)
- aide aux familles (tâches domestiques, garde d'enfants, etc...)
- aide aux personnes handicapées, aux personnes malades
- portage des repas à domicile
- téléassistance

L'ADMR, c'est aussi le bénévolat... un engagement. La loi 1901 permet aux associations de participer activement dans tous les domaines de la vie publique. Les fondements de cette vie associative, ce sont la démocratie et le bénévolat qui suppose une participation sans en percevoir de rémunération.

L'ADMR de Crêches ce n'est pas moins d'une quinzaine de bénévoles chargés d'organiser et d'encadrer le travail de 27 salariées, et pour satisfaire aux besoins d'environ 190 bénéficiaires par mois.

L'intervenante à domicile n'est pas un soignant, mais est capable de suppléer une personne en difficulté pour tous les actes de la vie courante. Elle est là pour écouter, soutenir et bien souvent combler l'immense solitude des personnes.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignement. Dans la plupart des cas, une prise en charge financière peut être apportée pour un organisme social.

Maison des services ADMR – 34 route d'Arciat – 71680 CRECHES SUR SAONE – 03.85.36.52.07 – info.creches@fede71.admr.org – Permanence physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Comme chaque année – Bénévoles et Salariées – vous proposerons le calendrier ADMR.

L'association vous présente tous ses vœux pour l'année 2017



Comité des fêtes

Cette année a été laborieuse pour notre association, en perte de vitesse et de membres. C'est pour cette raison que, pour cette année 2016, l'Amicale des chasseurs a bien voulu organiser la vente de boudins.

Le 4 juin, notre concours de pétanque a réuni une trentaine de doublettes sous un soleil très chaud.

En raison des nouvelles normes en matière de sécurité pour les chapiteaux, nous n'avons pas pu proposer notre repas champêtre sous sa forme habituelle. Le 23 juillet, nous vous avons, donc, proposé un bal populaire précédé des feux d'artifices qui ont reçu un franc succès.

Un repas dansant devait avoir lieu le 17 décembre. Nous avons dû l'annuler en raison d'un manque de réservation.

Karine, Gérald et Fabien ont quitté notre équipe pour voler vers d'autres horizons. Nous les remercions pour leur implication, leur travail et leur dévouement.

Nous leur souhaitons bonne chance.

Nous souhaitons la bienvenue à Marco, mais trois nouveaux départs sont attendus en 2017.

Au vu des bénévoles restants, nous pensons pouvoir maintenir le concours de pétanque. Nous vous communiquerons sa date, ultérieurement.

Vous l'aurez compris, nous avons besoin d'aide pour continuer à animer notre village. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous convions à notre assemblée générale, qui aura lieu le vendredi 10 février 2017, de 18h30 à 20h, à la salle des fêtes. Merci d'avance pour votre présence.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.



Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Son conseil d'administration : il se compose de 26 membres.
La Présidente est Mme GUILLAUME Brigitte, infirmière retraitée.
La Directrice est Mme GUILLOUX Séverine, cadre infirmier.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune.

Le SSIAD assure des soins de qualité pratiqués par du personnel aide-soignant diplômé, sur prescription médicale du médecin traitant ou médecin hospitalier, et sous la responsabilité du cadre infirmier coordinateur.

Les aides-soignantes dispensent les soins suivants :

- soins d'hygiène corporels
- aide au lever et à l'habillage
- aide pour la prise des médicaments

Les bénéficiaires :

- Personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes
- Personnes âgées de moins de 60 ans présentant un handicap lourd (sur dérogation CPAM).

Les objectifs :

- faciliter le maintien à domicile
- conserver ou retrouver une autonomie
- apporter un soutien technique complémentaire à la famille
- retarder le placement en EHPAD et éviter une hospitalisation
- accélérer une sortie d'hôpital

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie.

Contact pour plus de renseignements :

M^{me} GUILLOUX Séverine
Directrice, cadre infirmier coordinateur.
11, rue du Parc – Bât C4
71680 CRECHES SUR SAONE
03.85.37.46.31 - ssiad.creches@orange.fr



Le secteur
d'intervention
du SSIAD
Mâconnais Sud
(28 communes)

Avril 2012

MOVE toi ! pour la M.O.V

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Association :

Notre **Association Move Toi ! Pour la M.O.V.**, née le 21 octobre 2016 est régie par la loi des associations de 1901, comptant aujourd'hui douze membres bénévoles autour d'une même action :



Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour favoriser :

- L'information des personnes atteintes de fragilité osseuse (ostéogénèse imparfaite dite maladie des os de verre) ainsi que le grand public non concerné par ce type d'affection.
- L'insertion scolaire, professionnelle, économique, sociale et affective de ses membres atteints par cette affection dans leur vie quotidienne.
- L'aide à la recherche qui est fondamentale pour cette affection.
- Les échanges de toutes natures avec le corps médical, les médias,

les associations et toute autre structure nationale ou internationale.

Nous comptons informer, sensibiliser, et mobiliser le grand public lors de manifestations sportives, culturelles, ludiques et/ou artistiques.

Notre objectif est aujourd'hui de récolter les fonds nécessaires afin de venir en aide, entre autres, à une adolescente de 17 ans atteinte d'ostéogénèse imparfaite dite Maladie de Os de Verre et lui permettre son insertion scolaire en lui offrant un fauteuil électrique et/ou des soins.

Les manifestations prévues pour l'année 2017 seront une tombola avec tirage au sort par les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) au début de l'année, concours de boules en début de printemps. D'autres actions restent à définir lors de la prochaine assemblée générale prévue début 2017.

Les membres de l'Association vous présentent **leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.**



SARL
Jean DUBY

BP 23
385, Route de Bâgé **01570 FEILLENS**
Tél : 03.85.30.03.09 Fax : 03.85.30.13.02
contact@jean-duby.com



RGE

www.guerin-service.fr/0385367060

-  **Dépannage de plomberie sur RDV**
-  **Réalisation de salle de bain**
-  **Energie renouvelable**
-  **Chauffage**

Une équipe d'artisans au service du particulier

Litaudon Bas
 Ventilation • Plomberie Sanitaire • Chauffage • Climatisation

Le Pavillon - 69840 JULIENAS
 Tél. : 04.74.04.44.43
 litaudonbas@orange.fr
 www.plombier-chauffagiste-litaudon.fr
 Siret 814 131 231 00015 - APE 4322A

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
 COUVERTURE • ZINGUERIE
 ESCALIER • MENUISERIE
 ISOLATION SUR TOITURE

71960 BUSSIÈRES
 Tél. 03 85 37 71 09
 Fax : 03 85 37 76 63

S.A.R.L.
MERLE
 sarjacquesmerle@orange.fr



Platerie-Peinture
 Isolation
 Décoration
 Revêtements sols et murs

RODOLPHE GAUDILLÈRE
 Gérant

ZA des Gonnards - 69840 JULIÉNAS
04 74 04 49 61
 bonin-sarl@orange.fr

Fil et Couture



Françoise COMBIER
 Retoucheuse itinérante



Le Bourg - 69430 AVENAS
 Tél. 06 08 91 27 87
 filetcouture@orange.fr



**Toute une banque
 pour vous**

TAXI THIERRY 71

Toutes distances : gares - aéroports - hôpitaux

24h / 24 - 7j / 7

taxi.thierry.71@gmail.com



Taxi n°1
 Crèches sur Saône
 06.68.15.27.67

Mille & 1 saveurs
 Traiteur



ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON.
 1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.eu



Martine OREME
 Conseiller Immobilier

☎ 07 78 19 53 08

✉ martine.oreme@iadfrance.fr

Suivez-nous sur f | @D France

iadfrance.fr





Electricité Générale • Dépannage

ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien

06 30 77 58 40 | 06 22 27 73 75

fasylec@orange.fr



Hier

**TRANSPORT
DE PERSONNES
TOUTES DISTANCES**
24h/24 - 7j/7



Aujourd'hui

Loisirs-Courses-Hôpital-Mariages-Vie de garçon
Médecin-Gare-Aéroport...
Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Jean-Paul PENET
145 impasse des Pins
71680 CRECHES-SUR-SAONE
Tél. 03.85.23.01.73 - Port. 06.73.42.81.60
Email : jean-paul.penet@orange.fr

Peinture et Décoration

STEVEN JAMES

Tél. : 03 85 31 17 44
06 71 05 91 44

Les Poulets - 71570 ST-AMOUR BELLEVUE

steven-james@hotmail.fr

PATISSIER Damien 06.16.53.72.51

MENUISIER AGENCEUR
cuisine, dressing, rangements, parquets...

dpagenceur71@orange.fr La Croix Blanche - 71570 Pruzilly



Spécialiste de la TRANSACTION

Depuis de nombreuses années sur la région
71960-La Roche Vineuse et 01190-Pont-de-Vaux

Tel : 03.85.21.90.90

Patrice TURCONI Denise DASSONVILLE

Site internet : www.top-immobilier.com

Email: macon@top-immobilier.com



diagnostic immobilier

Frédéric Chapeau

CENTRE DEFIM MÂCON

5 rue Mathieu
71000 Mâcon

Tél. : 03 85 37 51 41
Mobile : 06 08 46 60 02

macon@defim.pro
defim.pro/macon

[@defimDiag](https://twitter.com/defimDiag)



Entreprise générale de bâtiment et génie civil



Construction

Maintenance

Rénovation

au service de la qualité
depuis 1908



68 Rue de la Condemine - 71000 VARENNES-LES-MACON
Tel : 03.85.34.70.00 - Fax : 03.85.20.22.15

**RÉNOVATION de votre
Salle de bains
clés en mains**



**RÉNOVATION de votre
Chauffage**



Chaudière condensation

(Fioul - Gaz)

Pompe à chaleur

(Aérothermie-Géothermie)

Chaudière bois

(Bois Bûches, Bois Déchiqueté, Granulés)

Solaire - Chauffe-eau thermodynamique

VIEHMANN

BOE

BGE

www.plombier-chauffage-macon.com



Parc d'activités des Combes
71000 Varennes-lès-Mâcon
Tél : 03 85 35 61 13



Saint Valentin à Saint-Amour

11 FÉVRIER 2017

Renseignements et réservations

03.85.37.42.05

06.68.94.63.58

tourisme@saint-amour-bellevue.fr

www.saint-amour-bellevue.fr

Nouveauté pour 2017 !!!!

Dîner aux chandelles, menu élaboré par le chef Cyril Laugier
"L'Auberge du Paradis" à Saint-Amour,
1* au guide Michelin, mis en œuvre par le traiteur 1001 Saveurs !!!